

DOSSIER DE PRÉSENTATION 2019

Un rhododendron unique en son genre
« made in GREGAM » !

*Oser voir grand



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

GRAND-
CHAMP*

Candidature
pour une
3^{ème} fleur

- < **Édito** p.3
- < **Présentation de Grand-Champ** p.4-7
 - Son positionnement géographique
 - Sa carte d'identité
 - Grand-Champ au Pays de Lanvaux... Un brin d'Histoire
- < **Une démarche de valorisation et d'embellissement de la commune** p.8-26
 - Le label, un gage de qualité
 - Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement
 - Une stratégie de transition
 - Une méthode de travail concertée
 - Une stratégie de gestion
- < **Animation & promotion de la démarche** p.27-38
 - Des Grégamistes informés
 - Des Grégamistes impliqués
- < **Patrimoine végétal & fleurissement** p.39-52
 - Des actions favorisant la diversité botanique...
 - Le fleurissement de la commune
- < **Gestion de l'environnement & qualité des espaces publics** p.53-71
 - Grand-Champ préserve son environnement
 - Vers des espaces publics qualitatifs
- < **Les derniers échos** p.72-73
- < **Proposition de circuit de visite** p.74-75

CONTACTS :

Élus :

Yves Bleunven : 02 97 66 77 11

André Rosnarho-Le Norcy : 06 16 76 24 15

Patrick Cainjo : 06 12 76 40 48

Services :

Direction Générale des services :

Catherine Quéméner : 02 97 66 77 11

Service Espaces Verts :

Pierrick Le Meudec : 02 97 66 47 48

Crédits photos :

Couverture : Gaël Le Brun

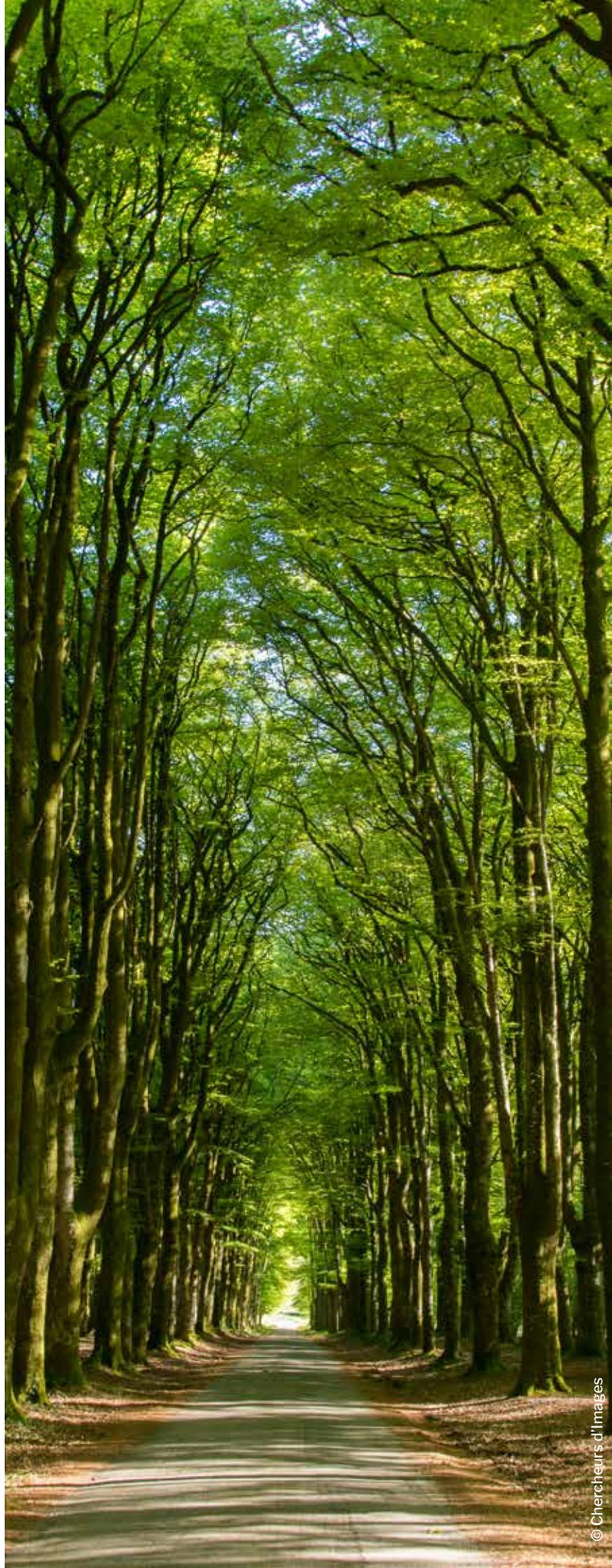
Pages intérieures :

. Services espaces verts & communication de la Mairie de Grand-Champ

. A.Lamoureux - Golfe du Morbihan Vannes Tourisme

. Association Chercheurs d'images

Mise en page : service communication



Un quotidien beau, authentique et partagé...

Grand-Champ se situe au cœur d'un pays vert, dans les premiers contreforts des Landes de Lanvaux, protégé par un écrin arboré ceinturant la partie agglomérée.

Historiquement, de par son statut de chef-lieu de canton et surtout de commune centre de l'ancienne Communauté de Communes du Loch, Grand-Champ a développé un rayonnement économique, administratif, commercial, associatif, culturel auprès des communes alentours.

Aujourd'hui, la commune de Grand-Champ est en pleine mutation. Elle doit affirmer son statut de pôle d'équilibre rural d'un nouveau territoire, celui de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA), sans compromettre son cadre de vie. Elle reçoit des populations nouvelles et doit répondre aux objectifs du PLH (Plan Local de l'Habitat) et du SCOT mais de manière maîtrisée. Elle s'engage ainsi à produire des services de proximité (soins, éducations, sport, loisirs...) et à s'assurer de la préservation de son environnement.

Ce rayonnement et cette centralité constituent un capital que la commune a fait valoir auprès de la nouvelle intercommunalité, à l'instar des communes de Sarzeau ou d'Elven. Néanmoins, la commune est très attachée à son identité rurale préservée, dans un cadre de vie privilégié et protégé.

En effet, depuis quelques années, elle s'inscrit dans la prise en compte de ce cadre de vie, pour le « mieux vivre ensemble », dans l'ensemble de ses projets de développement urbain, c'est un postulat de départ.

Au-delà de la nécessité écologique, la municipalité considère qu'une meilleure prise en compte de la nature, de la biodiversité répond également à des attentes sociétales (qualité de vie) mais aussi économiques comme critère de choix d'installation pour des entreprises.

Cette volonté d'embellir la commune, elle le doit également à ses agents municipaux répartis sur deux services, les espaces verts et la voirie-propreté urbaine.

Nos jardiniers en sont les premiers acteurs. En passionnés, ils déploient tout leur savoir-faire et leur créativité pour embellir les espaces publics, aux quatre saisons, avec la volonté de favoriser l'aspect champêtre et la végétation spontanée, renforçant ainsi le sentiment d'habiter dans une petite ville à la campagne.

Enfin, nos habitants qui, depuis l'année dernière, répondent favorablement aux sollicitations de la commune pour donner le coup de main « verte ». Ces différents chantiers, étalés sur l'année, sont vecteurs de lien social, d'échanges et de convivialité. L'embellissement mobilise et contribue à renforcer l'image de la commune.

Bienvenue à Grand Champ !

**Yves BLEUNVEN,
maire**

**André ROSNARHO-LE NORCY,
Adjoint en charge de l'animation, de la vie associative et aux espaces verts**

**Patrick CAINJO,
Adjoint en charge de la ruralité, de l'environnement et de l'agriculture**



1- Son positionnement géographique

En Bretagne, les paysages changent sans cesse : de la mer à la campagne, des landes aux bruyères et ajoncs accrochés aux falaises surplombant la mer...

Mais, à Grand-Champ, sans doute faut-il voir dans le riche passé historique et patrimonial de la commune, l'attachement très fort de ses habitants à une ruralité pleinement assumée et fièrement revendiquée. Fiers de leur ruralité, les Grégamistes (du breton Grégam, les habitants de Grand-Champ) sont accueillants, entrepreneurs, solidaires et innovants. Oser voir grand ! La signature de son logo résume à elle seule la détermination de cette commune ancrée dans sa ruralité mais pleinement entrée dans la modernité.

La commune de Grand-Champ se situe au cœur du département du Morbihan à 15 km au nord de Vannes. Elle se caractérise par un contexte topographique très particulier. Le bourg se positionne en effet sur la ligne de crête séparant la vallée du Loc'h de la Vallée du Sal.

Un réseau dense de cheminements doux permet de découvrir un patrimoine bâti riche en chapelles, châteaux, calvaires, fontaines et moulins et un patrimoine naturel préservé et harmonieux comme les Landes de Lanvaux.



Chapelle Notre Dame du Burgo

2- Sa carte d'identité

> Démographie : une croissance régulière, une population jeune et active

Cette augmentation démographique, constante et maîtrisée, permet d'intégrer les besoins des nouveaux arrivants : restauration scolaire, accueil périscolaire, services auprès des aînés, ...



> Une économie marchande



L'agriculture occupe une place centrale dans l'économie de la commune avec encore 75 exploitations ainsi que toute une économie de services autour de l'activité agricole (machinerie, matériel, services, ...).



L'industrie est également présente avec notamment une carrière industrielle, une usine de composants pour l'industrie aéronautique (175 emplois) et depuis peu une usine de production de portails.



Le tissu artisanal est également foisonnant avec de multiples activités autour du bâtiment, de l'automobile, des espaces verts. La majorité de ces entrepreneurs sont regroupés au sein du club des entrepreneurs du Loch.

> Une économie sociale et solidaire



L'économie sociale et solidaire représente environ 300 emplois sur la commune, entre l'EPSMS de la Vallée du Loch et l'EHPAD.

Depuis peu, l'association « Familles Rurales » (sièges régional et départemental) s'est installée sur la commune (12 emplois tertiaires), renforçant les valeurs de solidarité.

> Un patrimoine naturel reconnu



Sur la commune, 2 Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristiques (ZNIEFF) sont représentées :

- > Le camp de Meucon, au Sud, de Type I : grand intérêt biologique et écologique
- > Les Landes de Lanvaux, au Nord, de Type II : grand ensemble naturel riche et peu modifié offrant des potentialités biologiques importantes

On peut compter également :

- > 402 kms de bocage dont 63% de haies avec talus globalement en bon état
- > 123 kms de cours d'eau
- > 743 ha de zones humides

3- Grand-Champ au Pays de Lanvaux... Un brin d'histoire...

Ce n'est qu'aux environs de 1000 et 1200 que Grand-Champ se dessine. Plumergat et Grand-Champ ne formaient alors qu'une seule et même paroisse, dépendant de la Seigneurie de Largoët. La Vallée du Loch est défendue par des fortifications de terre.

« Grandi Campo » apparaît dans les textes au moment de la fondation de l'Abbaye de Lanvaux en 1138. Les moines engagent les premières campagnes de défrichement et Grand-Champ devient alors le grenier à blé de la capitale ducale : Vannes. Jusqu'à la révolution, Grand-Champ est la plus étendue des 182 paroisses de l'évêché de Vannes, dépassant les 12 000 ha.

Au fil des siècles et des évolutions paroissiales, l'unité culturelle et une partie du territoire de Grand-Champ sont transformées, le bourg ne semble être créé que vers 1400. L'arrivée de la Princesse Élisabeth Napoléon BACIOCCHI* modifiera encore le contour de la paroisse puisque 243 ha des Landes de Lanvaux lui sont vendus en 1858.

Plus tard, l'arrivée d'une nouvelle classe sociale, la bourgeoisie (financiers, commerçants, industriels) dispersée sur le territoire, permettra la diffusion de plantes rares et originales, les colporteurs et le chemin de fer aidant.

Quatre maisons « bourgeoises » vont alors voir le jour sur la partie sud du centre-bourg, avec parcs et jardins clos où l'on peut encore apercevoir aujourd'hui des camélias et rhododendrons centenaires, à l'exemple des 3 camélias « Princesse BACIOCCHI », créés en Italie en 1842 et d'un camélia « Caryophylloïdes », créé en Grande-Bretagne en 1848.

Le territoire de la commune compte aujourd'hui 6 734 ha. Le bocage, qui caractérise le paysage de Grand-Champ, est une construction par l'homme, liée à une gestion des terres et des bâtiments. Le remembrement de la commune, décidé en 1968, est **bien maîtrisé** et a permis de conserver ce bocage si caractéristique qui fait le bonheur des randonneurs, à la découverte d'un **patrimoine en nombre et de qualité**.



*** Princesse Élisabeth Napoléone BACIOCCHI**

« Des collines de Toscane aux Landes de Lanvaux »



Sa mère, Élisabeth BONAPARTE est la sœur de Napoléon 1^{er}. Elle possède en Italie, dans le Frioul, un très gros domaine agricole où elle s'adonne à sa passion du « progrès agricole » qu'elle transmet à sa fille.

En arrivant sur les Landes de Lanvaux, la princesse y crée le domaine de Korn-er-Houët, ferme expérimentale pionnière, en matière de machinisme agricole et d'élevage. La princesse donne une impulsion à l'innovation agricole, elle sera d'ailleurs primée à l'exposition universelle, à Paris, pour ses créations. En plus de créer le concours agricole, une foire d'exposition avant l'heure, elle introduit le pin maritime qui aujourd'hui encore marque notre paysage.

La « Bonne Dame » décède en 1869, à l'âge de 62 ans. L'influence et le souvenir de la princesse BACIOCCHI ont marqué les Pays de Grand-Champ et de Colpo, y laissant encore, à nos jours, des traces visibles.

Le centre-bourg de Grand-Champ va connaître, à partir du milieu du XIX^{ème}, quelques transformations qui influenceront son organisation.

Quelques dates :

1861-1862 : construction de la mairie – école

1865 : translation du cimetière route de Baud

1867 : reconstruction de l'Église de Saint Tugdual

1898 : construction de la Chapelle Notre-Dame du Perpétuel Secours

1926 : électrification du bourg

M. Christian HAYS,
Féru d'Histoire Locale
Membre du Conseil des Sages
Adhérent de Balades et Jardins





Chapitre 1

Une démarche
de valorisation
et d'embellissement
de la commune

1- Le label, un gage de qualité

La commune est engagée dans le concours depuis plus de 20 ans. Sa première fleur, elle l'obtient en 2008 puis, rapidement, la 2^{ème} est attribuée en 2010.

Depuis, elle maintient son classement et elle en est fière.

Aujourd'hui, **Grand Champ est à un tournant de son histoire**, son positionnement et son statut changent, avec l'entrée dans Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, qui regroupe trois zones complémentaires :

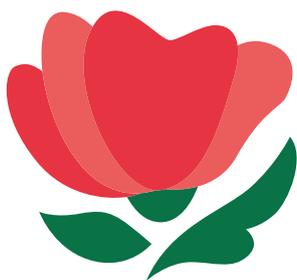
- > Le Golfe et ses Îles
- > Le cœur d'arts et d'histoire de Vannes
- > Le Pays Vert des Landes de Lanvaux

Cette évolution institutionnelle autorise à de belles perspectives en termes de visibilité. Deux opportunités nouvelles s'ouvrent ainsi : devenir **un pôle d'équilibre rural de l'agglomération** (centralité) et **un pôle touristique** comme porte des Landes de Lanvaux. Pour ce nouveau territoire, le tourisme est identifié comme un levier important de développement économique et d'attractivité.

L'embellissement et le fleurissement deviennent encore plus **stratégiques** pour la commune, depuis cette intégration en janvier 2017.

Une valorisation du label :

- > En « mettant en scène » les marqueurs de notre ruralité... Chez nous, **ruralité = identité, cadre de vie et mode de vie !**
- > En respectant l'histoire et l'authenticité de la commune
- > En veillant à la qualité naturelle de nos espaces publics



Bureau d'informations touristiques - Ti Kreiz Ker

Ce label représente :

- > Une VRAIE différenciation qualitative, une garantie pour le visiteur et une certaine fierté d'appartenance chez nos habitants
- > Une RÉCOMPENSE pour le travail du quotidien des services
- > La CONSÉCRATION pour tous les acteurs de la commune (élus, associations, citoyens) fédérés autour de ce projet ou qui prennent le relais sur la gestion de certains espaces
- > Une bonne GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ce label véhicule des valeurs auxquelles la commune s'identifie pleinement.

2- Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement

> Des études stratégiques pour mieux connaître et se projeter

Les inventaires, les études ciblées permettent d'acquérir des connaissances dans des domaines spécifiques comme les milieux aquatiques, le patrimoine arboré, la biodiversité. Elles servent à enrichir les études stratégiques qui permettent, quant à elles, une approche plus globale. Ainsi, plusieurs études ont été engagées, notamment depuis 4 ans, afin d'appréhender au mieux la plupart des problématiques qui se posent, notamment en matière de développement urbain, et d'apporter des réponses aux attentes de la population.

Plusieurs projets, structurants et importants, vont accompagner la transformation de la commune, tout en préservant son histoire et son cadre de vie.

2006 Adoption du **PLU et de son cahier de recommandations architecturales et paysagères**, véritable guide conseil pour aider le pétitionnaire dans son projet de construction, d'extension ou de réhabilitation

2010 **Inventaire des zones humides et des cours d'eaux** par le Syndicat Mixte du Loc'h et du Sal

2014 **Projet municipal 2014-2020** : le projet parle d'évolution et de développement maîtrisé, d'une identité rurale affirmée, d'un cadre de vie préservé

2015 **Étude COURCHINOUX** pour la mise en valeur et l'aménagement des abords du site du Parc de Ti Kreiz Ker



2016

Plan de référence urbain (Agence Minier) : 1^{ère} étude globale de requalification urbaine en hyper centre



Création d'un nouveau quartier dans le cadre d'une ZAC de 15 ha pour densifier le bourg – Agence TICA secondée d'une architecte sociologue Mme Claire Beauparant.

Des objectifs fixés par la commune dans le cadre de l'étude de la future ZAC :



- > **Préserver et révéler les éléments emblématiques du paysage** (topographie marquée, succession de terrasse, nombreux murets...)
- > **Intégrer des connexions douces reliant les équipements aux abords du site**, mais aussi imaginer des liaisons pour les habitants du centre-bourg
- > **Intervenir, avec courtoisie, le long des franges bâties**
- > **Mailler le réseau viaire du projet avec la structure existante de la ville**

2017

Inventaire du patrimoine arboré par le Syndicat Mixte du Loc'h et du Sal (SMLS) par l'identification des éléments du paysage (bocage, arbres remarquables, massifs...) qu'il sera nécessaire de préserver au travers des mesures de protection lors de révision de PLU.

Pré-étude d'aménagement foncier engagée par le Conseil Départemental du Morbihan

**Mai
2019**

Révision générale du PLU, décidée par le Conseil Municipal du 16 mai 2019, avec une prise en compte des conclusions des études déjà engagées

3- Une stratégie de transition

Comme évoquées, la mise en œuvre des propositions du plan de référence et la révision du PLU permettront, à terme, **des connexions douces entre les différentes places existantes et les futurs quartiers, ainsi que la valorisation du Parc Ti Kreiz Ker**. Cette mutation nécessite des moyens financiers que la commune espère obtenir dans le cadre de la démarche régionale de « Dynamisme des Cœurs de bourgs et de Villes ».

Pour autant, Grand-Champ a construit sa stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement sur ses caractéristiques physiques (géologie, topographie) et organisationnelles du centre. **Cette organisation spatiale est ancienne**, comme le montre le cadastre napoléonien où l'on peut remarquer qu'elle a peu évolué.



Cadastre 1850 - « Ovale géniteur » du bourg

Le bourg présente une concentration urbaine dense, sans espace ouvert, avec une circulation importante à certaines heures. Son centre, traversé par une route départementale, voit transiter près de 7 000 véhicules/jour. Il s'agit d'une contrainte majeure qu'il est nécessaire d'appréhender.



L'absence de trame verte dans cet hypercentre amène donc à opter pour **un fleurissement annuel renouvelé afin d'apporter du végétal sur des zones réduites**.

Pour donner du corps toute l'année à ces aménagements, **chaque espace ou bac est aussi planté de plantes pérennes de type arbustifs et de fleurs vivaces**. Le choix se fait sur des variétés qui résistent bien aux rigueurs de l'hiver ou de la sécheresse. Ces dernières ont également la particularité de vivre plusieurs années.

L'objectif est double : réduire le temps de travail des services et maîtriser le budget que représente ce type de fleurissement, tout en offrant une plantation plus verdoyante tout au long de l'année. **Ce mariage pérenne permet également de donner une orientation durable au fleurissement**.

Aujourd'hui, **le fleurissement se fait sur trois saisons** permettant de créer du changement, un nouveau décor qui rythme le temps tout au long de l'année. Les chrysanthèmes, bisannuelles et bulbes succèdent aux annuelles.



Le plan de fleurissement est complètement revu par cycle de trois ans, tout en évoluant au fil de ces trois années.

En effet, des modifications, améliorant le premier plan, sont apportées en cours de la deuxième puis de la troisième année, sans toutefois changer la palette de couleurs.

Les couleurs d'été sont reportées aussi sur le fleurissement d'automne (chrysanthèmes, cyclamens...) et sur le fleurissement d'hiver et de printemps. Les bulbes ont aussi les mêmes couleurs que les bisannuelles, afin de garantir une belle harmonie lors de la floraison. La commune emploie, en effet, des tulipes, tardives ou hâtives sur ces espaces.

Néanmoins, l'introduction de vivaces se fait, en plein, sur certains massifs au sol, à l'image de la Place de l'Eglise et autour du Parc Ti Kreiz Ker, permettant ainsi d'apporter une gamme végétale différente, pérenne et libérant du temps et des moyens pour assurer d'autres tâches. Le choix des variétés est fait, comme pour les autres espaces arbustifs, avec des essences rappelant nos essences locales, de type naturel. Marguerites et graminées complètent ce caractère champêtre et campagnard souhaité dans l'ensemble des aménagements de la commune.

La proportion de fleurissement annuel n'a pas augmenté depuis plusieurs années et aurait même tendance à diminuer avec l'introduction progressive des vivaces dans la plupart des massifs.

4- Une méthode de travail concertée

Le pilotage et la gouvernance s'inscrivent dans une stratégie globale de long terme sans cesse ré-interrogée et mise à jour selon les retours des citoyens et des usagers.

L'équipe municipale est au centre de cette réflexion stratégique. Elle se **nourrit de la réflexion menée par le Conseil des SAGES de la commune ainsi que par différents groupes projets ou Comités de Pilotage** créés à chaque opération significative (exemples : groupe projet « Perrine Samson » ou groupe projet « Cœur de Bourg » ; inventaire des milieux aquatiques, du patrimoine arboré).

Par ailleurs, l'équipe municipale croit au pouvoir de **l'intelligence collective**. Dès 2016, elle propose la mise en place de la « boîte à idées numérique », plateforme web collaborative qui invite les Grégamistes à partager des idées innovantes. Pour exemple, le Jardin Partagé dit « la Parcelle » a été créé sur la proposition de citoyens en 2017.

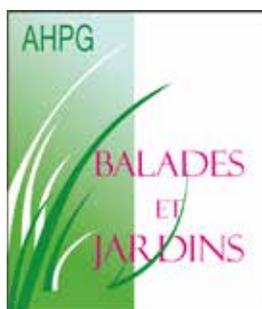


Enfin, elle va régulièrement à la **rencontre des citoyens** par l'intermédiaire de réunions publiques spécifiques et fréquentes. Le dernier salon en date, « La journée des possibles » le 23 février 2019, a réuni près de 1 000 Grégamistes autour des futurs projets, les invitant à prendre connaissance et à donner leur avis.



« La journée des possibles » – Conférence de Jean Ollivro – « La ruralité augmentée » - 23/02/2019

L'association « Balades et Jardins » (Société Horticole du Pays de Grand-Champ), créée en 2013, est basée à Grand-Champ. Elle est régulièrement sollicitée par la commune.



Chaque mois, elle offre un panel d'activités aux initiés comme aux amateurs, notamment :

- > Des balades pour découvrir des jardins à travers la Bretagne et bien au-delà
- > Des conférences sur des thèmes variés autour du jardin d'ornement
- > La création de vergers avec des sessions pour apprendre à planter, à tailler nos essences fruitières
- > Différentes activités comme le bouturage

Ainsi, l'association « Balades et Jardins » a participé à l'aménagement des nouveaux espaces derrière la mairie, autour de la placette de la chapelle de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours. **La Municipalité a souhaité l'associer** au dossier dès la phase de proposition d'aménagement, puis à l'occasion des plantations et dans le suivi, conjointement avec les Services Techniques.

« Balades et Jardins » a proposé l'alliance de fruitiers (pommiers en U double, pommiers gobelets, poiriers fuseau et plants de vigne) et de plantes de terre de bruyères. Le Service « Espaces Verts » a, quant à lui, complété les autres massifs attenants à la mairie et près de la bibliothèque avec des arbustes et vivaces, mélange de Viburnum Opulus, Hortensias Annabelle, Viburnum Carlesii 'Auro-ra', Echinacea purpurea 'Alba'...

Ce mélange subtil de végétaux aux fleurs rondes, aux feuilles généreuses (en forme de feuilles d'érable pour le Viburnum dit boules de neiges), aux inflorescences sphériques apportent **une générosité et une légèreté** aux lieux. La gamme de couleur, notamment des verts passant du vert tendre, au début selon l'exposition pour les Viburnum et les Hydrangea arborescent « Annabelle », à un vert plus soutenu, apporte de la douceur.





L'association s'occupe également, depuis trois ans, de la taille des rosiers du chemin des roses du Parc de Ti Kreiz Ker. Leur aide est **très précieuse** pour les services techniques et leur action, envers les adhérents comme vers la population lors de formation de taille de rosiers et de fruitiers, est toujours bien suivie et appréciée.



Cette association favorise le « bien vivre ensemble ».



Les premières plantations de l'Espace Mgr Kersuzan par les bénévoles

D'autres associations locales, comme « Chercheurs d'Images », sont sollicitées pour la réalisation de reportage photos naturalistes et la mise en place d'expositions. Elles peuvent s'associer, au besoin, avec l'association de pêche ou des ornithologues.

L'ESAT ADDEQUAT est également un partenaire local associé aux projets qui ont traités aux espaces verts de la commune.

5- Une stratégie de gestion

> Les espaces verts en chiffres

La surface entretenue par les services techniques représente **plus de 22 ha**. Elle se répartit de la manière suivante :

Typologie des surfaces entretenues / m ²	
Espaces verts urbains	27 570
Espaces verts naturels (sous-bois, Espace 2000, Services techniques, aire de camping-car)	86 390
Cimetière	5 900
Jardins (familliaux, La Parcelle, La Villa Gregam)	7 530
Terrains de sport	66 700
Parc Ti Kreiz Ker, Monument aux Morts	5 800
Aire de repos, 2 résidences (<i>gestion confiée à l'ESAT</i>)	24 260
TOTAL	224 150



Pour compléter cet état des lieux, le patrimoine arboré a été identifié

- > **Haies droites** : 1 088,5 ml
- > **Alignement d'arbres** : 190 individus route de Baud
- > **Arbres remarquables** : 29 individus et 238 hêtres privés de l'allée de Penhoët



Pour le fleurissement, chaque année, le service espaces verts commande :

- > 3 534 **plantes annuelles** (chiffre 2019)
- > 191 **chrysanthèmes choux** et **cyclamen** en automne
- > 2 900 **bisannuelles** et 1 400 **bulbes de tulipes** remplacés tous les ans

Les principaux fournisseurs actuels sont les Serres des Ajoncs d'Or et Fleurs des 4 Saisons qui travaillent de **manière éco-responsable** en lutte intégrée dans leurs serres.

Une réflexion est en cours pour disposer d'un atlas cartographique et d'indicateurs de suivis de l'évolution des surfaces à gérer.

> Une stratégie de gestion basée sur l'observation du vivant

Une gestion au naturel des espaces est mise en place depuis **plus de 20 ans**.

Cela a supposé un **choix des plants en adéquation avec l'environnement immédiat**. Grand-Champ a privilégié l'implantation **d'essences locales de type naturelles**. **Le regard que l'on porte, sur la nature en zone urbanisée**, a également joué sur l'évolution des pratiques d'intervention.

Aujourd'hui, **l'observation des espaces communaux, leur dynamique de pousse en passant par la flore qui les compose, est essentielle et participe à guider les jardiniers dans leur décision d'intervenir ou non**.

Ainsi, les éléments intéressants offerts par la nature sont, au mieux, conservés. Le service cherche en permanence l'équilibre entre la volonté de maîtriser un espace et celle de laisser faire la Nature. Il ne s'agit pas d'un désengagement de la commune pour ces espaces verts mais d'une autre manière de les gérer, moins dirigée et systématique. Les habitants sont d'ailleurs très attachés à ce mode de gestion qui permet de conserver ce caractère rural et champêtre propre à la Grand-Champ.





Cela se traduit de différentes manières notamment :

La différenciation des tontes

Cette différenciation est faite au printemps au premier passage. Les lignes de fauche tardives sont définies en fonction de la flore spontanée qui apparaît.

Les nombreux talus qui jalonnent les quartiers ne sont pas fauchés et la tonte régulière se fait à plus de 2 mètres du pied du talus afin de laisser des espaces qui accueillent la microfaune et laisseront ainsi se développer la flore locale.

Lors de l'intervention, la hauteur de tonte est également adaptée en fonction de la saison et de la localisation des espaces à entretenir.

Nouveauté

La première tonte a été volontairement retardée pour laisser apparaître la pousse de printemps et ainsi mieux marquer les saisons. La hauteur de coupe a aussi été volontairement relevée pour obtenir des espaces moins strictes et moins formels, laissant le printemps s'exprimer.

Les nouveaux talus créés, en limites des jeunes quartiers, sont plantés d'essences de noisetiers, pruneliers, troène d'Europe, érable champêtre, aronias poussant en forme libre et ne nécessitant qu'une taille d'entretien légère en largeur aux abords des zones passantes.

L'illustration ci-contre montre, par exemple, le talus du quartier de Lann Er Burgo, créé en 2008-2009, sans toile de paillage. La fauche est faite courant septembre.





Dès 2007-2008, **dans un souci de conserver ce caractère naturel et de participer à la préservation de la faune locale**, notamment les oiseaux, les haies séparatives du Parc de Ti Kreiz Ker ont été plantées avec des lauriers-tin, amélanchiers, charmes, hêtre, aronias et hortensias Annabelle. Il en va de même, pour la Zone de Kerovel, maintenant gérée par Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, où une haie sépare les services techniques. Elle a été plantée d'arbousiers, d'ajoncs, de genêts, de laurier tin, troènes d'Europe. Pour les alignements d'arbres de cette zone, en limite de campagne, un choix de chênes Robur confirme cet esprit.

Différents tableaux d'activités permettent de gérer les espaces verts, selon :

- > La **typologie des espaces** : boisement, alignement d'arbres, parc, cimetière...
- > Les **types d'interventions ou de tâches** à réaliser : tonte, taille, ...
- > La **localisation géographique** des espaces à entretenir

Le traitement des différentes tâches se fait, pour chacune, sur la même période avec le relevé de passage, par semaine, rapporté dans un tableau de suivi.

Dans la plupart des espaces à entretenir, une seule personne avec une tondeuse autoportée, de type Mulching, est nécessaire pour faire le tour des différents espaces à tondre.

Une intervention plus approfondie, (sur bordures de caniveaux, en limite de massifs) avec le coupe-bordure et les petites tondeuses, est faite sur ces mêmes espaces toutes les trois tontes afin d'obtenir un résultat plus soigné, plus « léché ».

La gestion des arbustes

Le cycle de vie des arbustes, en zone agglomérée, est le même qu'en milieu naturel avec tout de même des contraintes spécifiques qui nécessitent un accompagnement attentif de chaque arbuste pour, essentiellement, des raisons de visibilité ou de sécurité routière.

La taille des arbustes libres n'est donc pas systématique. Plusieurs cas de figures peuvent se présenter et nécessiter :

- > Une réduction en volume pour faciliter le cheminement ou permettre l'accès à la lumière aux habitations des riverains
- > Un rajeunissement de vieux arbustes avec une taille soit de recépage, soit des parties endommagées de la plante

La taille des haies, dites droites (charme, laurier palme, if...), est réalisée à la **meilleure période pour chacune des essences**. Cela permet également une seule intervention annuelle et une production des déchets végétaux limitée.



Ces haies sont référencées avec les caractéristiques de chaque linéaire à savoir leur positionnement dans le bourg, leur longueur, leur hauteur et la date idéale d'intervention du service.

Ainsi, une réduction en hauteur a été faite, pour certains linéaires, afin de limiter les risques de chute, de réduire le temps d'intervention et la pénibilité, du fait des tâches répétitives, mais également dans un souci de réduire la production de déchets végétaux.

Depuis de nombreuses années, la plantation de haies droites mono-spécifiques n'est plus encouragée même si celles-ci semblent incontournables sur certains projets (petites charmilles séparatives des voies de circulation, par exemple). Les hauteurs et largeurs des haies existantes sont volontairement réduites pour une taille de plain-pied sans échafaudage mais également pour des raisons de sécurité des agents et de gain de temps.

La gestion des arbres

Un inventaire des arbres de la Rue Général de Gaulle – Route de Baud - a été réalisé en régie par le service en 2012 et 2013. **Cet inventaire exhaustif a permis également un diagnostic sanitaire de chaque arbre et permet un suivi ciblé de chacun.**

Cet alignement compte aujourd'hui 190 arbres répartis entre des chênes d'Amérique, plantés dans les années 1970, et des chênes Palustris, plantés en 2001, en renouvellement lors du réaménagement de la voie. Ils sont plus faciles à gérer en zone urbaine.

Des Magnolias Grandiflora, plantés lors de ce réaménagement, marquent de façon plus noble la présence du cimetière. Les Chênes d'Amérique ont eu un rehaussement tardif de couronnes, entre 1994 et 1998, réalisé par tranche, du fait d'un nombre très important d'individus à conduire en même temps.



Les principaux élagages sont confiés à une entreprise extérieure spécialisée. **Les professionnels grimpent avec des techniques proches de l'alpinisme pour des élagages plus respectueux du végétal.** Ces interventions ont augmenté depuis quelques années avec des demandes de particuliers pour supprimer des arbres sur talus en limite de nouveau lotissement.

Les élagages de formation des jeunes arbres et les petits élagages sont effectués en interne avec une nacelle ou avec les escarbots à plate-forme, avec un garde-corps, permettant d'entreprendre les travaux en toute sécurité.

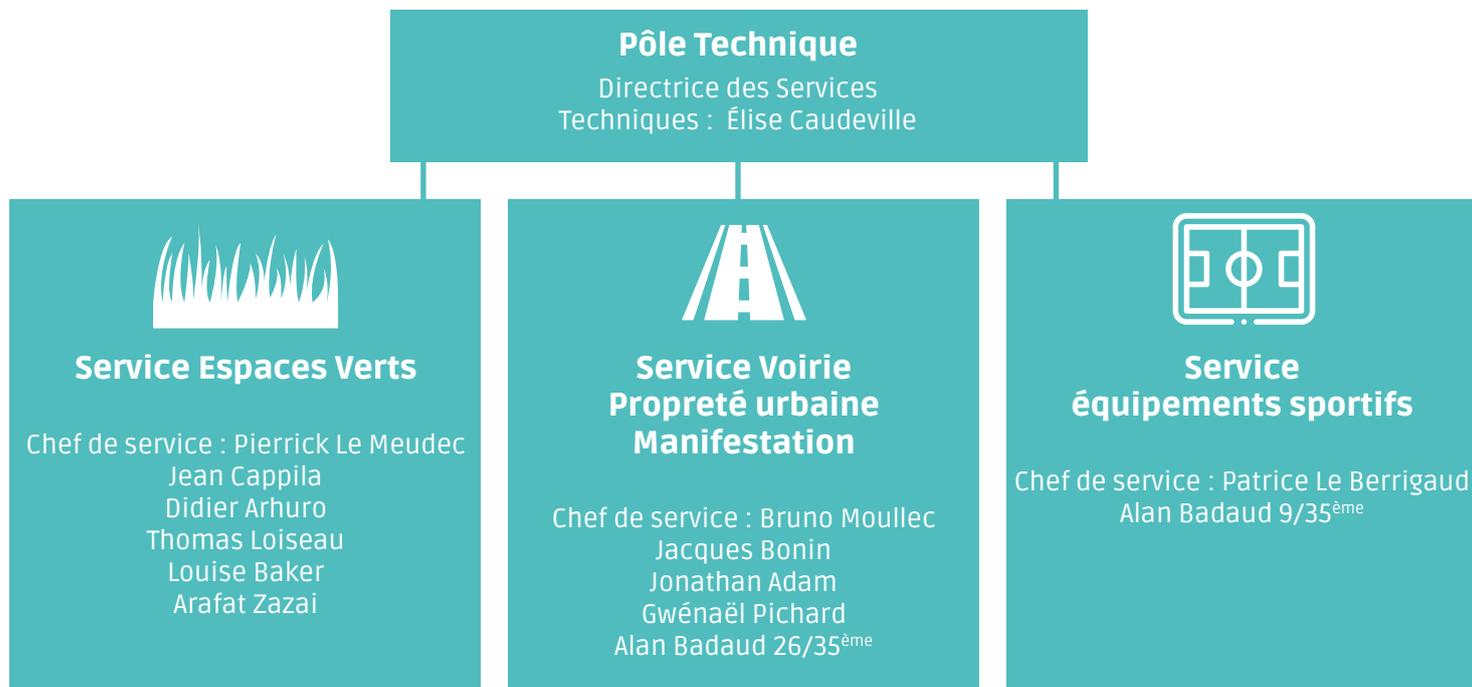
En 2018, la commune a également fait appel à un expert forestier pour réaliser un diagnostic sanitaire et mécanique sur certains linéaires bordant des chemins inter-quartiers dans le nouveau quartier des Garennes.



> Un service consolidé, des conditions de travail réunies

Les agents des espaces verts trouvent leur travail appréciable, voyant rapidement le résultat de leurs efforts.

Compte tenu de l'évolution de la commune, les services techniques ont été dotés de moyens humains supplémentaires. Ainsi, 3 services interviennent à l'entretien des espaces de Grand-Champ. L'organigramme des services, revu au 1^{er} janvier 2019, est présenté ci-après :



Le service « Voirie-Propreté Urbaine » participe au balayage, au débroussaillage des espaces publics (places...), au ramassage des feuilles à l'automne. Un prestataire intervient dans la partie agglomérée, une fois par mois, avec une balayeuse mécanique sur 15 km.

Ces 3 services s'épaulent régulièrement en fonction des besoins.



Zoom sur le service Espaces Verts

Le Service « Espaces Verts », dont le rôle est de participer à la création et à l'entretien des espaces urbains (massifs, jardinières, un cimetière...) et naturels de la commune, est composé de :

- > **3 titulaires**
- > **3 contractuels** sous forme de parcours emploi et compétence (PEC)

Des renforts viennent compléter les équipes en fonction des besoins, notamment lors des congés d'été. L'ESAT intervient également sur certains espaces (sur 2,2 ha répartis sur la commune). L'équipe a été consolidée depuis 2018 (5.3 ETP)

Pierrick, le chef de service, est associé à toutes les instances de discussions (comités de pilotage, groupes de travail) et contribue fortement à l'embellissement de la commune par ses conseils en matière d'aménagements d'espaces verts (choix des essences, association des couleurs, ...), en intégrant l'usage des lieux et les contraintes d'entretien. Il a beaucoup œuvré, par conviction, à la suppression des pesticides et aux changements de pratiques sur les espaces verts communaux. Son professionnalisme et sa bienveillance sont reconnus par tous, élus et agents, (transmission, état d'esprit...).

De plus, la commune accompagne, par le biais de la formation, la montée en compétence de son personnel.



L'équipe Espace Verts : Pierrick, Lachenne, Arafat, Jean, Louise, Thomas et Didier avec Olivier, résident du Foyer de Vie (EPSMS) qui rejoint l'équipe avec sa bonne humeur chaque mardi

Un site de travail adapté

Les services techniques disposent également de conditions de travail appropriées depuis 2007. Ils sont en effet implantés dans une friche industrielle, sur une parcelle de 21 000 m², et disposent de bâtiment de 3 000 m², comprenant bureaux, salle de repos et vestiaires ainsi qu'un entrepôt.

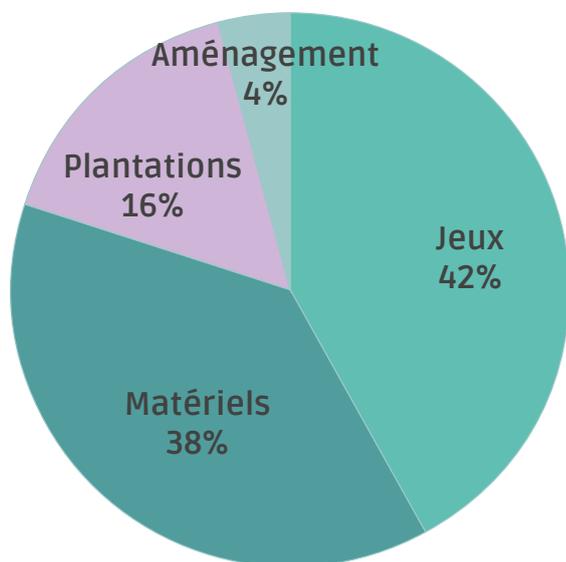
> **Un budget alloué**

Depuis 2014, le budget alloué, aux services « espaces verts » et « voirie-propreté urbaine », est le suivant :

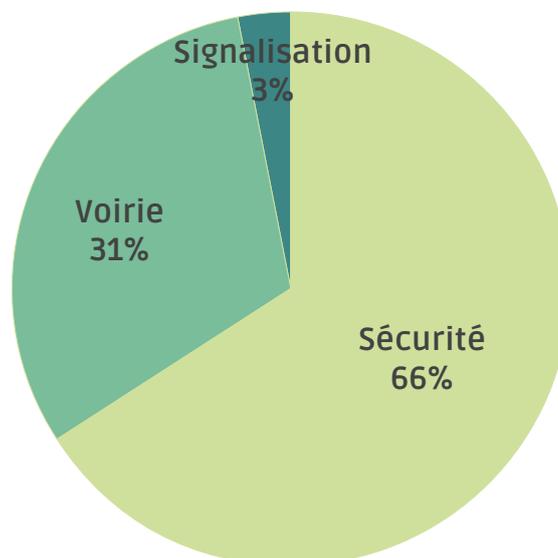
ANNEE	Service Espaces Verts			Service Voirie-Propreté urbaine		
	Fonctionnement		Investissement	Fonctionnement		Investissement
	Personnel	Caractères générales		Personnel	Caratères générales	
2014	103 000	33 000	15 000	66 000	4 000	377 000
2015	128 000	33 000	37 000	84 000	10 000	420 000
2016	142 000	44 000	15 000	124 000	11 000	770 000
2017	151 000	33 000	47 000	151 000	12 000	709 000
2018	174 000	33 000	5 000	174 000	13 000	680 000

Afin d'**offrir un cadre verdoyant aux habitants et visiteurs de la commune**, et face à l'augmentation des surfaces à gérer, les dépenses de personnels ont été augmentées sur les deux services.

De plus, des dépenses d'investissement adaptées, pour le service espace verts, et conséquents, pour le service voirie (680 K€) ont été réalisées. **La collectivité a mis l'accent sur un lourd programme de sécurisation des zones à risques, la signalisation routière et la réfection de ses chaussées.** Cette dernière va se poursuivre compte tenu du programme de réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales - âgé de plus de 50 ans - engagé depuis 3 ans (budget annexe environ 2 millions d'euros). Le collecteur principal, sur la route de Plumergat et route de Baud, a été remplacé en 2018. Les travaux d'asphaltage et de remise en état définitif de ces routes n'interviendront que fin 2019 ou en 2020 car il est nécessaire de vérifier la stabilité du réseau d'assainissement nouvellement remplacé.



Immobilisations 2014-2018 - Service Espaces Verts



Immobilisations 2014-2018 - Voiries



À retenir !

- > Une mutation en cours du cœur de bourg
- > Une stratégie globale permettant de densifier, de relier les 3 places et de réintroduire plus de végétal en cœur de bourg (travail sur les connexions, le parc urbain...), et participant à la transformation de la ville
- > Une concertation permanente avec les acteurs locaux et une implication plus récente de la population
- > Une stratégie d'aménagement paysager et d'embellissement reposant sur l'organisation spatiale du bourg et sur ses particularités physiques (sur une ligne de crête, porte des Landes de Lanvaux, un substrat géologique à fleur...)
- > Une gestion responsable basée sur l'observation
- > L'essentiel du travail assuré en régie, mais également sous-traité avec l'ESAT implanté sur la commune
- > Le label : une garantie pour le visiteur et une certaine fierté d'appartenance chez nos habitants à un territoire attaché à son caractère rural



Chapitre 2

Animation
& promotion
de la démarche

1- Des Grégamistes informés



Chaque année se déroule la « Semaine pour les alternatives aux pesticides », du 20 au 30 mars qui est un événement national et international.

Ce moment est une occasion supplémentaire, pour la municipalité, de **mobiliser** et d'**informer les habitants** sur les pratiques d'entretien des espaces communaux, de **sensibiliser** à la dangerosité des pesticides, sur la nature et sur la santé, et de **vulgariser** des alternatives aux pesticides afin de permettre à chacun de ne plus en utiliser.

C'est souvent l'occasion, avec les associations locales, d'établir un programme commun pour donner de la résonance à cet événement. De nombreux rendez-vous gratuits sont proposés : trocs verts, films, ateliers paillage, distribution de compost ou de graines, jardinage au naturel, expositions, ... En cette année 2019, le thème de la campagne nationale traitait de la biodiversité.



> Des expositions, des films, ...



2019

Trois expositions ont animé Ti Kreiz Ker et son Parc :

> La première a eu lieu du 1^{er} au 20 avril avec « **Ces petits animaux qui aident le jardinier** »

L'exposition de la MCE - **Maison de la Consommation et de l'Environnement de Rennes** - a été installée dans la salle « jardin d'hiver » attenante au Bureau du Tourisme.



> Une seconde exposition, mise en œuvre par l'association « **Chercheurs d'images** », se focalise sur **la faune, la flore, les éléments de nature et le patrimoine culturel de la commune**. Elle sera installée du 20 juin au 30 septembre 2019 dans le Parc de Ti Kreiz Ker.

> Pour compléter cette exposition extérieure, une autre exposition « **Arbres remarquables en Bretagne** » sera installée en intérieur dans la salle « jardin d'hiver ». L'exposition de 17 panneaux, réalisée par le groupe « **Arbres** » de la Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE), sera présentée aux Grégamistes. Ce sont près de 400 arbres bretons qui ont été choisis et désignés comme « remarquables », que ce soit par leur âge, leurs dimensions, leur morphologie particulière ou leur histoire, elle sera visible du 08 au 30 juillet 2019.

> Le 25 mars dernier, à la Salle Joseph LE CHEVILLER, **La Villa Gregam**, via son Villa Ciné, proposait la projection du film « **Des abeilles et des hommes** », documentaire suisse - De Markus Imhoof. S'en est suivi un débat animé par M. Joël LABBÉ, Sénateur du Morbihan à l'origine de la loi visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national, dite « loi Labbé ». 80 personnes ont participé à cet évènement.

VILLA CINÉ

avec l'intervention de
Joël LABBÉ - Sénateur du Morbihan

Lundi 25 Mars
à 20H00

Salle Joseph Le Cheviller

ENTRÉE LIBRE



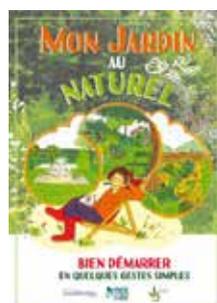
D'autres actions ont été menées en parallèle, notamment à la bibliothèque :

- > Des animations et temps de lecture auprès des enfants en lien avec la biodiversité et les dangers des pesticides
- > Une exposition intitulée « **Fleurs** », composée de tableaux peints par Madame Yvette SUET, a orné les murs de la médiathèque du 20 avril au 15 mai.
- > Enfin, une bourse aux plantes a également été organisée par « **Balades et Jardins** », le 13 avril, sur le parvis de la Chapelle Saint-Yves, sans compter les animations prévues au Jardin Partagé qui ont redémarrées en mars avec l'arrivée d'un nouveau service civique, Allan.

2018

L'exposition « **Villes et jardins sans Pesticides** » s'est tenue dans la salle « Jardin d'hiver » de Ti Kreiz Ker avec pas moins de 25 Panneaux (en 80 x 120 cm sur bâche) avec la Fredon Bretagne.

À cette occasion, 250 livrets « Mon Jardin Au Naturel » avaient été achetés et mis à la disposition des visiteurs, ainsi que 150 livrets « Mon Jardin Zéro Phyto » proposé par Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.



2017

Au cours de l'année 2017, deux expositions ont été installées dans le hall de l'Espace 2000 Célestin Blévin : « **Le Jardinage au Naturel** » et « **Derrière mon Robinet coule une rivière** » avec les livrets correspondants et à disposition des visiteurs.

Le film « **Demain** » avait été projeté dans cette même salle.



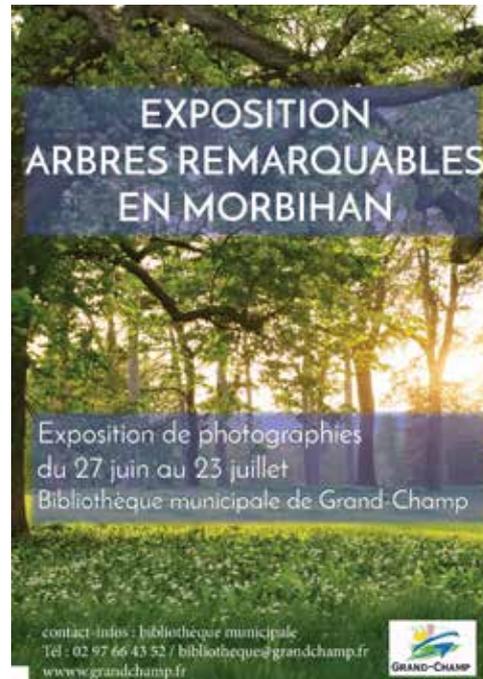
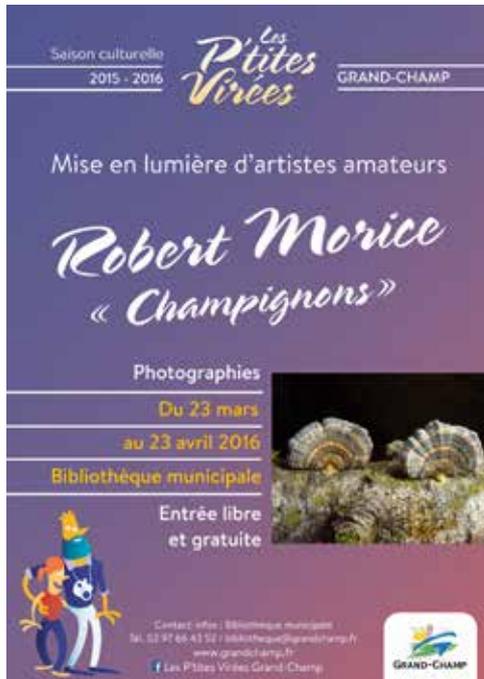
Dès 2017 : Expositions = Bilan carbone neutre



Avec le souci de réduire notre empreinte carbone, la collectivité fait appel, pour l'acheminement des expositions, à un transporteur « Vert », au bilan carbone neutre pour tous ses déplacements. Il s'agit de La Tournée Verte basée en région Parisienne et à Locminé. L'ensemble de leurs véhicules roule au Bio GNV permettant, pour une exposition avec deux allers – retours à Rennes, d'éviter l'émission de 96 kg de CO2 par rapport au même transport effectué avec un véhicule diesel.

2016

La médiathèque de Grand-Champ, quant à elle, organise aussi de nombreuses expositions qui touchent à la Nature. En effet, en 2016, trois expositions ont animé les lieux. La première du 3 février au 5 mars intitulée « **Nature** », photographies de Marie-Noëlle VAUFLEURY ; puis, du 23 mars au 23 avril sur les « **Champignons** » photographies de Robert MORICE ; et enfin, du 27 juin au 23 juillet sur les « **Arbres remarquables du Morbihan** », cette exposition était prêtée gracieusement par la Médiathèque Départementale du Morbihan.



De plus, la commune **transmet ses astuces dans une rubrique du Grégamiste**, le magazine communal édité deux fois par an. Le nouveau site internet permettra également de **diffuser des conseils ou d'expliquer la démarche de la commune**.



2- Des Grégamistes impliqués

> Des actions destinées aux familles

L'accueil des nouveaux nés : une naissance = un arbre

Chaque année, l'opération « un enfant = 1 plant » est renouvelée. Pour l'année 2019, 45 parents ont répondu à l'invitation et ont retiré un plant de leur choix pour leur enfant né en 2018. La cérémonie a eu lieu le 02 février 2019.

Les familles ont été accueillies à l'Espace 2000 – Célestin Blévin, par la municipalité, et chaque enfant a reçu un arbuste ou arbrisseaux, choisi dans la liste proposée par la commune.



Symboliquement, un arbre fruitier est planté sur les espaces verts de la salle des fêtes. Cette année, c'est un Poirier William qui vient compléter la palette des arbres déjà présents.





> Des journées participatives

En 2018, M. André ROSNARHO, l'élu en charge de l'animation et des espaces verts, a institué des « actions citoyennes ». Ces journées ont pour principe de **mobiliser tout un chacun dans un élan, autour du même projet d'amélioration du cadre de vie**. Chaque thématique est consacrée à la réalisation de différents petits travaux d'amélioration, d'embellissement, d'entretien et de rénovation, sur des lieux utiles à tous, dans un moment de partage et de convivialité. **Tous les habitants volontaires, quels que soient leur âge et leurs compétences, sont les bienvenus pour y participer** sur la journée ou par demi-journée.

<p>Avis aux bénévoles</p>  <p>Actions citoyennes #1 Nettoyage du cimetière</p> <p>Jeudi 25 octobre 2018 de 9h à 12h</p> <p>Venez nombreux !</p> <p>• Une initiative associative, sociale et solidaire • Venez avec vos outils : bêche, seau, gants, tisonneuse • Nous la réalisons dans le cadre des Espaces Verts et d'Akua • Collaboration offerte à la fin de la matinée</p> <p>INSCRIVEZ-VOUS à la Mairie • mairie@grandchamp.fr ou au 02 97 66 71 33 www.grandchamp.fr Communauté de Grand-Champ</p>	<p>Avis aux bénévoles</p>  <p>Actions citoyennes #2 Nettoyage des sous-bois Route de Vannes - Sortie de bourg</p> <p>Jeudi 17 janvier 2019 de 9h à 12h</p> <p>Venez nombreux !</p> <p>• Venez avec vos outils : bêche, seau, gants, tisonneuse • Repas offert à la fin de la matinée</p> <p>INSCRIVEZ-VOUS à la Mairie • mairie@grandchamp.fr ou au 02 97 66 71 33 www.grandchamp.fr Communauté de Grand-Champ</p>	<p>Avis aux bénévoles</p>  <p>Actions citoyennes #3 Nettoyage des sous-bois Route de Vannes - Sortie de bourg</p> <p>Samedi 2 mars 2019 de 9h à 12h</p> <p>Venez nombreux !</p> <p>• Venez avec vos outils : bêche, seau, gants, tisonneuse • Repas offert à la fin de la matinée</p> <p>INSCRIVEZ-VOUS à la Mairie • mairie@grandchamp.fr ou au 02 97 66 71 33 www.grandchamp.fr Communauté de Grand-Champ</p>	<p>Avis aux bénévoles</p>  <p>Actions citoyennes #4 Création de clôtures Pour l'éco-pâturage près de l'Ehpad</p> <p>Mercredi 22 mai 2019 de 9h à 17h</p> <p>Venez nombreux !</p> <p>• Venez avec vos outils : gants, maillets... • Le repas du midi est prévu pour les bénévoles !</p> <p>INSCRIVEZ-VOUS à la Mairie • mairie@grandchamp.fr ou au 02 97 66 71 33 www.grandchamp.fr Communauté de Grand-Champ</p>
---	--	--	--

Après 4 rendez-vous, la commune est satisfaite de la mobilisation. Entre 15 et 40 Grégamistes se sont retrouvés, sous le pilotage du Service « Espaces Verts », pour des opérations comme :

- > Le désherbage du cimetière (1 journée)
- > L'ouverture et l'entretien d'un boisement en entrée de bourg (2 journées)
- > La pose d'enclos pour les moutons (1 journée)

L'élu parle de « réservoir de bénévoles » qu'on ne trouve pas toujours ailleurs !

La journée se clôture autour d'un repas partagé où le maître mot est « convivialité ».

Une prochaine journée citoyenne devrait se tenir portant sur le soin des abords routiers.



> Les jardins familiaux

En 2009, des jardins familiaux ont été créés sur un terrain communal, route de Loperhet. **L'objectif de cette action est de faciliter l'accès d'un jardin potager aux familles à revenus modestes en renforçant le lien social et en sensibilisant à la protection de l'environnement.**

Des jardinets, 12 lots de 60 à 120 m² ont été aménagés par le service des espaces verts, près de la serre municipale.

Chaque lopin est clôturé et équipé d'une cabane, d'une réserve d'eau et d'un composteur. Le loyer dépend de la taille de la parcelle.

Le règlement, inspiré de celui des jardins familiaux de Vannes, précise les règles de vie commune. Le non-respect de ce règlement, qui impose le jardinage au naturel, entraîne l'exclusion du jardinier.





> Le Jardin Partagé « la Parcelle »

Depuis 2018, sur un espace de 1 500 m² - situé impasse du Radic près du parking derrière la mairie - **les habitants sont invités à venir cultiver ensemble légumes, fruits, fleurs, ...** en suivant une démarche de type permaculture (agriculture permanente), enseignée par Allan, service civique en charge de ce Jardin Partagé « La Parcelle ».



Le jardin est également un prétexte à la rencontre et à l'échange et ambitionne de devenir un espace communautaire, intergénérationnel de détente et de partage. Une fois par mois, des chantiers participatifs sont organisés avec différents ateliers tels que création de mobilier en bois, d'hôtel à insectes ou de plantations.

Des sessions de jardinage et des initiations à l'apiculture se tiennent chaque semaine.

Chacun peut proposer ses idées d'ateliers, d'aménagement, de création et de construction avec, toujours, un lien avec la permaculture et le respect de la nature et de l'Homme.



> Le concours des maisons fleuries

Le concours des maisons fleuries est organisé sur la commune chaque année. **Le nombre de participants reste constant** avec une bonne quinzaine de personnes et associations de quartier qui s'inscrivent.

Le jury communal des maisons fleuries est composé de trois personnes extérieures à la commune, des adhérents de l'association « Balades et Jardins » de Grand-Champ qui sont proposés par la Présidente Mme Brigid GOULET DISKIN. La visite des maisons inscrites a lieu fin juin, en présence de M. André ROSNARHO-LE NORCY, l'élu référent et de M. Pierrick LE MEUDEC, Responsable des Espaces Verts pour la prise des photos.

La cérémonie de remise des prix a lieu en novembre autour d'un pot de l'amitié et d'une projection des photos du jardin des candidats. Pour 2019, une visite des jardins est prévue avec l'ensemble des inscrits. 9 prix ont été remis, selon 6 catégories.



Mme Marcelle ROUSSEL : 1^{er} en Jardin Paysager



Mme et M. Didier LE GOUAS : 2nd en Jardin Paysager



Mme Patricia LAYEC : 3^{eme} en Jardin Paysager



Catégorie : mise en valeur du patrimoine
Les amis du lavoir de Bréguello



> Des actions destinées aux enfants : les carrés potagers et les jardins-mobiles

Chaque année, la commune organise différentes actions visant à **sensibiliser les enfants et leurs parents à la protection de la nature.**

Les carrés potagers destinés aux scolaires : dès le mois d'avril, les enfants retrouvent le chemin des jardins scolaires aménagés dans le parc de Ti Kreiz Ker. Encadrés par des parents et grands-parents attentifs, **ils apprennent la patience du jardinier et découvrent le plaisir de cueillir ce qu'ils ont semé.**

L'ensemble des carrés des potagers scolaires a été refait cette année avec des planches épaisses non traitées, les allées séparatives sont garnies d'écorce de bois. Ces carrés potagers sont accessibles aux enfants porteurs de handicap.

Un goûter est organisé par la commune à la fin juin avant les grandes vacances. Il est souvent l'occasion de présenter des intervenants avec, par exemple des contes, sur la Nature.



En partenariat avec les services techniques, les Jardins-Mobiles de la Maison de l'Enfance ont été remplacés cette année avec des caisses en bois de récupération. Ces caisses sont peintes aux couleurs définies pour l'ensemble des caisses installées dans le bourg.

Les enfants de la Maison de l'Enfance ont fait pousser des plantes condimentaires et quelques fleurs pendant le temps périscolaire. Ils disposent également d'un potager intérieur de 10 m² planté et semé, chaque printemps, de fleurs, de condimentaires et de légumes.



À retenir !

- > Une information et une sensibilisation permanentes de tous les publics
- > Des moments forts pour passer des messages, notamment lors de la semaine sans pesticides
- > Un réservoir de bénévoles pour les coups de mains « vertes »



Chapitre 3

Patrimoine
végétal &
fleurissement

1- Des actions favorisant la diversité botanique...

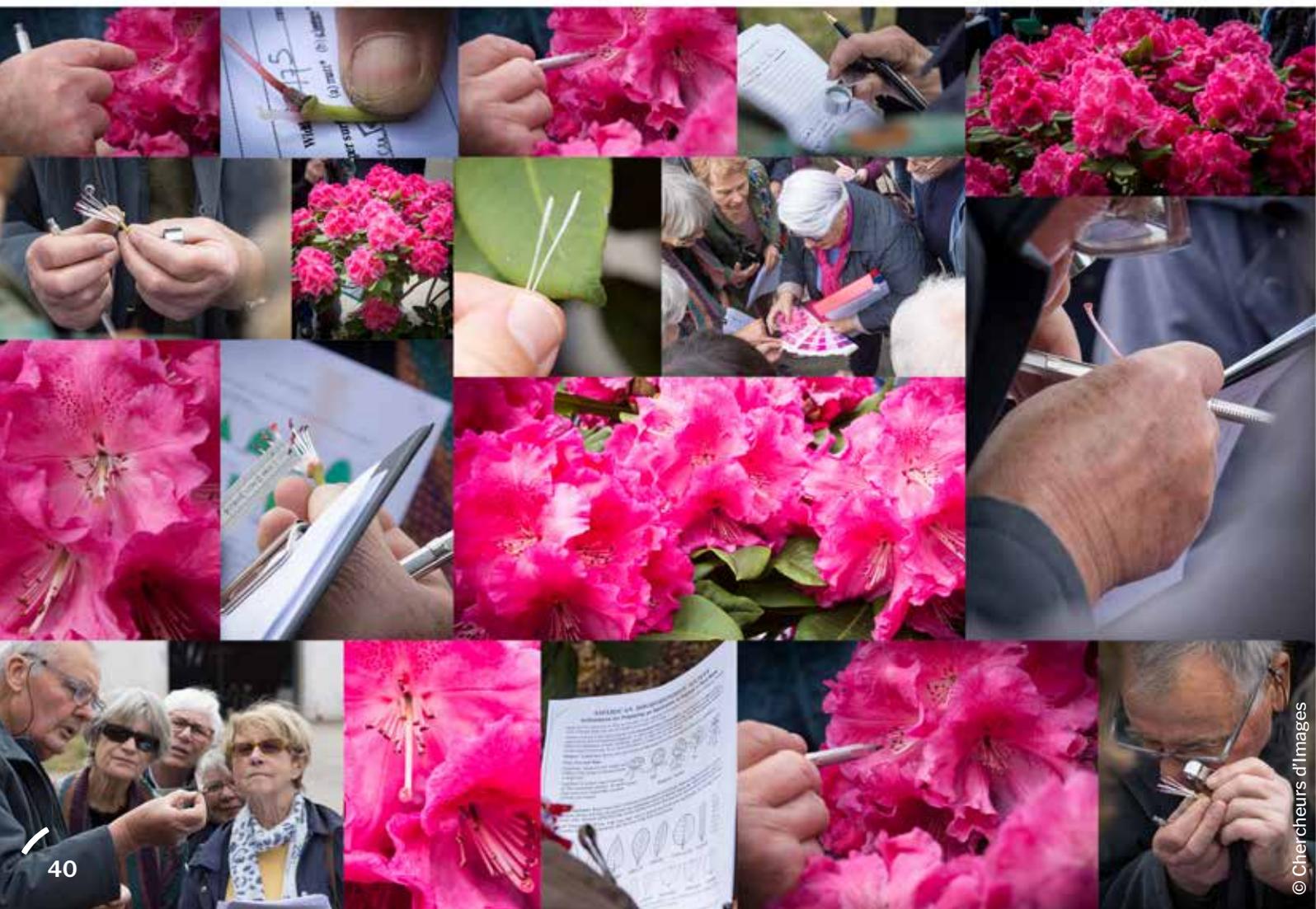
> La naissance d'un rhododendron : le « GREGAM », spécimen unique !

M. Marc COLOMBEL, amateur reconnu expert mondial du rhododendron, et **M. Christian HAYS**, grégamiste membre de l'association « Balades et Jardins » passionné de plantes et d'histoire, ont proposé au Maire actuel la création d'une nouvelle espèce de rhododendron, l'arbre à rose.

La commune de Grand-Champ présente en effet des dispositions naturelles favorables. Implantée en ligne de crête séparant deux vallons, dans les landes de Lanvaux, son sol acide favorise l'implantation de plantes de la famille des éricacées.

Elle compte, dans son parc communal, des essences de plus d'une centaine d'années. Certains parcs privés possèdent également des collections des plus intéressantes.

M. Marc COLOMBEL a donc été missionné pour créer un nouveau spécimen. Pendant 3 ans, il aura croisé le patrimoine génétique de deux tétraploïdes, provenant des Etats-Unis, afin d'obtenir un nouvel individu présentant les caractéristiques génétiques de ses 2 parents. Il a surtout cherché à obtenir **un port harmonieux et un feuillage d'exception par sa forme, sa taille et sa couleur**, la floraison du rhododendron étant brève.





« Grégam » a été baptisé le 11 mai dernier en présence de son parrain Christian HAYS et de sa marraine Brigid GOULET-DISKIN, Présidente de la Société horticole du Pays de Grand-Champ.

Il a maintenant 6 ans et mesure un peu moins d'un mètre. Il a fait l'objet d'une **inscription officielle au registre de la Royal Horticultural Society (RHS) près de Londres**. Son patrimoine génétique, ses caractéristiques uniques en font un spécimen unique.

Naturellement, « Grégam » a pris sa place en bac, auprès du Bureau d'Informations Touristiques, devant une belle demeure bourgeoise de 1830. Une place définitive lui sera attribuée dans le parc de Ti Kreiz Ker.





> La nature en ville

La flore spontanée est présente depuis longtemps dans certains massifs de la commune, notamment dans les massifs du Parc de Ti Kreiz Ker. Cette flore est conservée et prise en compte à l'identique des vivaces horticoles.

Bourraches derrière le monument aux morts, Chéridoines sur les vieux murs d'enceinte du parc, des primevères naturalisées dans les massifs de la roseraie, déjà présentes dans ces espaces, ont été préservées après l'acquisition du terrain par la commune. **Ces zones colonisées par cette végétation spontanées ont été conservées**, se développant aussi sur l'espace pelouse dans les bandes d'herbes non tondues au printemps, en périphérie de la zone de jeux.

D'autres fleurs spontanées sont apparues depuis, comme les Jacinthes des bois très présentes dans le chemin des roses depuis 3 ans au printemps. Les fraisiers des bois apparaissent également en bord du chemin d'écorce du Parc.



> L'enrichissement de la palette végétale existante

Lors du choix d'acquisition des arbres et arbustes, **il est tenu compte du caractère naturel, spontané et endémique des plants** déjà présents sur la commune, **c'est un critère de référence.**

On peut retrouver les ajoncs de la haie de la Zone de Kerovel en mélange avec des arbusiers, troènes d'Europe. Les noisetiers, amélanchiers, aronias, crataegus, graminées et érigerons se retrouvent, quant à eux, dans beaucoup d'aménagements, comme pour le dernier aménagement du Parking du 11 novembre par exemple.



D'autres plantations, avec des bouleaux ou des chênes communs, ont été faites sur la commune avec le même souci de compléter le paysage environnant et d'avoir des végétaux qui se développent, au mieux, sur nos sols en limitant leur suivi.

> La pertinence des plantations en fonction des lieux

À chaque nouvel aménagement, il est procédé à une analyse simple de l'espace reposant sur :

- > sa **vocation future**,
- > sa **localisation** (centre ou périphérie du bourg, en limite de campagne),
- > s'il **accueille** du public,
- > le **type de public** accueilli.

Ces indications géographiques et sociales permettent de mieux adapter le végétal. Par exemple, les derniers aménagements de voirie, le long de la route de Colpo, marient des aronias, des hortensias arborescents, des pénésetum, ainsi que des vivaces et des petites plantes arbustives, afin de ne pas masquer la visibilité depuis la voie de circulation.



De même, le rond-point du « Carrefour Market », ainsi que le sous-bois proche, présentent un mélange de Physocarpus à port naturel, avec des allures horticoles par leurs couleurs qui se détachent sur le vert des fougères aigles du sous-bois ou Viburnum opulus, amélanchiers et Aronias.





> La préservation de nos centenaires et de nos allées

Le patrimoine arboré naturel de la commune est très conséquent. Il regroupe de nombreux talus et différents boisements communaux et privés, du bocage, et des arbres remarquables.

Un inventaire des arbres remarquables, présents sur les espaces publics ou en bordure de voies communales, a été mené par le service des espaces verts en janvier 2017. Il s'est ajouté à l'inventaire du patrimoine bocager réalisé par le Syndicat Mixte du Loc'h et du Sal, dans le but d'améliorer la connaissance et d'engager une protection de ces arbres au PLU lors de sa révision (mai 2019).



Le hêtre pourpre du parc Ti Kreiz Ker : une demande de classement « Arbre remarquable » est en cours.

2- Le fleurissement de la commune

Grand-Champ possède une pépinière d'appoint, composée d'une serre tunnel, qui lui permet de mettre en culture quelques plants.



En projet :

Un projet de serre, plus conséquente et mutualisée, est à l'étude avec l'ESAT de la commune qui permettrait la mise en culture, la conservation de plants choisis et adaptés au sol de Grand-Champ. Ce projet démontrera, une nouvelle fois, les valeurs de l'inclusion et du partage, mises en évidence sur la commune.

À chaque évènement, le Service « Espaces Verts » s'attache à agrémenter la manifestation par un fleurissement ponctuel et thématique.

> Créativité & harmonie

Pour les différents aménagements, il est tenu compte du caractère naturel de la commune, de son identité rurale.

À chaque manifestation, la commune se met en scène et propose une décoration florale adaptée à l'évènement, à titre d'exemple : le Salon des Possibles, l'Assemblée Générale de Bruded, les courses cyclistes ou l'élection de Miss Morbihan.





Élection de Miss Morbihan à l'Espace 2000 - Célestin Blévin en mai 2018

De plus, les Grégamistes ont le sens de l'accueil et ont pu démontrer leur implication dans l'organisation d'évènements précédents par la décoration spontanée des villages ou de vitrines.



Les 4 saisons



en images...



Les 4 saisons



en images...





À retenir !

- > **Une commune innovante par la création d'un spécimen unique : le rhodo « Grégam »**
- > **La nature en ville : Grand-Champ préserve une végétation spontanée dans un contexte urbain**
- > **La protection affirmée d'arbres remarquables**
- > **Grand-Champ attachée à son patrimoine arboré, une identité affirmée aux portes de Lanvaux**
- > **Un savoir-faire des professionnels du service « Espaces Verts », qui s'adaptent et s'attachent à la mise en scène des évènements qui rythment la vie de la commune**

A photograph of a street scene. In the foreground, there is a large bush of white flowers with green leaves. To the left, a paved road curves away, with a white car parked on the side. A tall green street lamp stands on the sidewalk. In the background, a house with white walls and blue shutters is visible, partially obscured by the branches of a large tree with green leaves. The sky is bright and overcast.

Chapitre 4

Gestion de
l'environnement
& qualité des
espaces publics

1- Grand-Champ préserve son environnement

> Des actions en faveur des ressources naturelles...

Dans la commande publique

Comme la plupart des communes, Grand-Champ a intégré, depuis plusieurs années, des **clauses environnementales dans sa commande publique**.

L'opportunité du renouvellement de marchés, de fournitures ou de prestations de services des espaces verts, en voiries ou propreté urbaine, est en général l'occasion de refaire le cahier des charges en incorporant des clauses durables.

Dans les critères éco-responsables les plus utilisés, nous pouvons citer le mode de production des plants, les certificats écolabels, la gestion des déchets, le mode d'acheminement ...

Gestion des énergies : un parc roulant en cours de renouvellement

Après avoir fait l'acquisition, en 2015, d'un camion électrique (Buzz), la commune s'est équipée d'autres véhicules électriques : une Zoé et deux utilitaires Partner partagés entre les services administratif, voirie et espaces verts. **Elle possède ainsi aujourd'hui un parc de 4 véhicules électriques.**

Au-delà de l'absence d'émissions de polluants et de gaz à effet de serre, ces véhicules procurent, aux agents des services, un confort de conduite et plus de sécurité. Pour le gestionnaire du parc, ces véhicules ne génèrent qu'un entretien mécanique moindre, pas de vidanges avec des huiles à recycler, et l'absence de pannes purement mécaniques.

Enfin, des consignes d'utilisations ont été données aux agents. Il leur est notamment demandé de rationaliser au maximum leurs déplacements et de les mutualiser dans un souci de ne pas faire vieillir prématurément les batteries dont la production et le recyclage pose encore des problèmes environnementaux.

Pour les Grégamistes, usagers des Espaces Publics du Parc de Ti Kreiz Ker et du bourg, la voiture électrique est quasi silencieuse. C'est incontestablement un atout pour la quiétude de la commune !



L'outillage et le matériel, pour l'entretien des espaces verts, améliorés

L'acquisition de petit matériel à batterie électrique (taille haie, souffleur, petites tronçonneuses, tronçonneuse à perche, petite tondeuse pour le cimetière et débroussailluses) **renforce cette volonté de confort de travail pour le personnel et de respect de l'environnement.** On en compte 8, à ce jour, disponibles pour le service.

Ces appareils sont moins bruyants. Les nuisances sonores sont ainsi considérablement réduites pour le confort du personnel, des riverains et de l'environnement en général. Ces matériels ne produisent aucune émission de CO² et ne rejettent rien dans l'air contrairement, par exemple, à l'usage de tailles-haies thermiques qui, pour un travail en hauteur sur de petites haies, expose le personnel aux émanations toxiques d'échappements.

Dans le même esprit que l'utilisation des véhicules électriques, les débroussailluses (coupe bordure sur batterie) et souffleurs sont mutualisés avec les collègues de la voirie pour des interventions dans les quartiers, au centre bourg, pour le nettoyage des zones pavées et trottoirs.

Ce matériel est également plus adapté au travail des agents. Les batteries dorsales équilibrent les charges et permettent d'avoir, en portée, de l'outillage beaucoup plus léger qu'en thermique. Par ce choix, la collectivité prévient aussi les risques de traumatismes musculosquelettiques (TMS).

**En projet :**

Le renouvellement de nos deux camions-benne doit se faire d'ici 3 ans. Plusieurs solutions sont à l'étude :

Leur remplacement par des camions bennes « Bi-Carburation » roulant au GNV (Gaz Naturel de Ville) et à l'essence sans plomb permettrait, compte-tenu du faible kilométrage parcouru chaque jour, de ne plus utiliser de moteurs diesel inadaptés à nos besoins et très polluants. Une station de Bio GNV (Méthanisation Locale) se trouve à Locminé à moins de 20 kilomètres au nord de la commune, ainsi qu'une autre en GNV et Bio GNV sur Vannes, à 25 kilomètres. Afin de pallier à la difficulté d'approvisionnement actuel, une mini station raccordée au réseau de Gaz de Ville pourrait être installée au sein des services techniques pour des rechargements de dépannage. Le coût d'achat et d'installation est estimé à 8 000 €.

Le renouvellement par des camions électriques fait également parti des possibilités qui s'offrent à la commune. Toutefois, le frein principal, aujourd'hui, est le recyclage des batteries tous les cinq ans.

L'achat de véhicules GNV semble une alternative peu coûteuse et durable qui permettrait de compléter le parc avec un nouveau type de motorisation.

L'arrêt des intrants chimiques

À la suite du plan de désherbage des espaces communaux, réalisé en 2005 par le Syndicat Mixte du Loc'h et du Sal (SMLS), **la commune s'est vue attribuée, en janvier 2017, le Prix « Zéro Phyto » décerné par le Conseil Régional de Bretagne.**

Depuis 2015, l'utilisation de produits phytopharmaceutiques (herbicide, anti-limace...) a été exclue pour l'ensemble des espaces verts, y compris le cimetière et les terrains des sports qui restaient les deux seuls endroits toujours traités. **Ces produits n'étaient déjà plus utilisés sur tous les autres espaces verts depuis déjà plus de 15 ans.**



Comme dans beaucoup de cimetières, les larges allées, les espaces aux formes variées et d'inter-tombes trop étroites et non-homogènes complexifient l'entretien. De plus, les ruptures de matériaux y sont souvent très nombreuses, favorisant la pousse de « mauvaises herbes ».

Aussi, pour pallier à cette conception particulière, des expériences de non-traitement sur des zones sont engagées depuis quelques années afin de trouver celles qui seront les plus satisfaisantes et respectueuses des engagements, pris par la commune, mais également respectueux de ce lieu si cher aux familles.

Aujourd'hui, les choix suivants sont définis :

- L'engazonnement des délaissés sablés et des allées en cours depuis 3 ans avec un gazon voirie, adapté au milieu sec et minéral
- Une allée sur deux engazonnée, pour ne pas bloquer l'accès aux tombes le temps de l'installation du gazon
- Les plantations de fleurs vivaces autour des tombes des enfants
- La création de massifs arbustifs complétant cette volonté de végétalisation pour limiter les zones à désherber

Les méthodes alternatives d'entretien du cimetière sont maintenant les seules utilisées depuis 2015 avec deux désherbeuses thermiques : un désherbeur Hoaf 50 (acheté en 1996) et un désherbeur Charotherme (acheté en 2013).

Le cultivateur Américain, et les Pics Bines (de création Morbihannaise par Avril-Industrie de Ploemeur) viennent compléter ce désherbage sur les zones non accessibles comme les inter-tombes...



Enherbement et fleurissement du cimetière - Petits matériels mis à disposition des usagers

Depuis 2017, le service des Espaces Verts n'utilise plus d'engrais chimique.

Pour les trois fleurissements annuel, l'engrais organique Ever 3, avec Stimulateur de racine Osiryl (Agriculture Biologique AB) est employé. Cet engrais est aussi utilisé pour toutes les plantations d'arbustes, d'arbres et de plantes vivaces.

L'engrais liquides Nutribio 4.3.6, utilisable en Agriculture Biologique AB, complète les apports d'engrais du fleurissement d'été en cours de saison.



En 2019, le service s'est approvisionné de 3 tonnes de compost provenant de la Sarl Avor Compost de Nain. Ce compost suit un process homologué, il est en effet agréé en agriculture biologique. Ce stock de compost permet d'amender les carrés des potagers scolaires, les espaces plantés des Jardins Partagés ainsi que nos divers espaces de plantations, nouvelles caisses, massifs...

La devise de la Sarl Arvor Compost correspond bien aux valeurs de la commune : « *La préservation de l'environnement, c'est maintenir notre patrimoine. Les mots « détruire » ou « gaspiller » doivent être remplacés par « recycler ».* C'est de cette idée, qu'en 2003, 11 agriculteurs du canton de Locminé (Morbihan) ont créé une plateforme de compostage, sur l'axe Locminé Pontivy. »



> Des actions en faveur de la ressource en eau

Dans une logique de gestion durable, le Service « Espaces Verts » cherche à rationaliser l'usage des ressources non renouvelables. L'eau, employée pour l'arrosage des plantations figure parmi celles-ci. Différentes stratégies peuvent être mises en place pour réduire sa consommation.

Les arrosages, nécessaires au fleurissement annuel, sont principalement assurés avec l'eau de pluie récupérée sur les toitures du bâtiment des Services Techniques (anciens bâtiments d'usine). Elle est stockée en extérieur dans l'ancien ballon d'eau chaude de l'usine, cuve d'une capacité d'environ 20 m³. Il faut faire en sorte que l'arrosage soit piloté de la manière la plus optimale possible afin d'assurer un apport d'eau aux végétaux satisfaisant tout en limitant les volumes utilisés.

L'arrosage est adapté aux conditions climatiques et ne dépasse pas 3 passages maximum par semaine en période estivale. Les techniques de paillage sur les fleurs annuelles permettent de réduire ces interventions.

Ce paillage de coques de cacao est mis en place sur tout le fleurissement d'été. Il a, en plus des effets bénéfiques de paillage classique, un effet d'amendement organique grâce à son origine. En effet, 100% végétal et utilisable en Agriculture Biologique, ce sous-produit de l'industrie du chocolat est récupéré lors de la torréfaction des fèves chez les fabricants français. Ces coques sont incorporées au sol à l'automne après enlèvement des annuelles, ce qui donne un effet d'engrais organique avec l'apport des principaux minéraux dont les plantes ont besoin.

Les massifs de vivaces ne sont pas arrosés sauf pour les massifs du centre-ville en cas de sécheresse prolongée et de plantes souffrantes. **Le choix des vivaces concourt à avoir des apports en eau peu importants.** Ces massifs sont principalement paillés avec du FIBRALGO® qui, comme les coques de cacao, apportent en plus des effets de protection des sols, un amendement organique.

10 à 12 Big Bag de 2 000 litres de FIBRALGO® sont utilisés à l'année depuis 2014. Certes, la raison principale de son usage est liée à la qualité du produit. Toutefois, **la commune est très fière de valoriser un paillage-fertilisant produit par un ESAT**, confortant les liens qu'elle tisse avec les établissements médico-sociaux présents sur la commune. Le mélange des fibres et du compost crée un mulch en surface. Discret et très esthétique, il finit par se décomposer pour enrichir le sol en humus. Ce produit est utilisable en agriculture biologique, conformément aux règlements Européens 834/2007 et 889/2008.

L'utilisation de FIBRALGO®, pour les aménagements mixtes d'arbustes et vivaces, permet d'implanter ensuite des bulbes, des annuelles ou des bisannuelles.

En 2018, le service a proposé l'utilisation d'un absorbeur d'eau naturel en laine de roche (flocons d'Urbanscape Green en 60 l) pour le fleurissement d'été. Ses longues fibres de laine de roche minérale offrent d'excellentes capacités de préservation et de rétention de l'eau. Ce produit est entièrement naturel, contrairement aux rétenteurs d'eau classique synthétiques utilisés jusqu'à présent.



> La réduction des déchets verts

Les branches, issues de l'élagage effectué durant la période hivernale, sont broyées avec le matériel appartenant à Golfe du Morbihan Vannes Agglomération. Le service « Espaces Verts » réserve ce broyeur dès que le stock de branches est suffisamment important.

Les copeaux récupérés servent au paillage des massifs arbustifs. Le bois issu de l'abattage d'arbres est, quant à lui, revalorisé par la vente en vrac en bois de chauffage.

Les autres déchets végétaux sont envoyés à la déchèterie où ils sont broyés pour faire du compost.

Pour les grands espaces à tondre, une tondeuse mulch est utilisée. Outre le fait de ne pas avoir de déchets de tonte à exporter, cette technique apporte une grande autonomie à l'utilisateur et procure une plus grande rapidité d'entretien des espaces à tondre.

Une petite tondeuse mulch, de la marque Green, complète la flotte. Elle permet aux personnels sans permis de conduire d'être autonome avec le petit camion électrique, utilisable également sans permis, pour faire le tour des petits espaces à tondre sans se charger inutilement des déchets verts qui satureraient vite la petite benne déjà rempli par le matériel.

Les tailles des arbustes ne sont pas systématiques. S'il n'y a pas de problèmes de visibilité, de sécurité ou d'encombrement de la chaussée, la taille ne sera pas réalisée. Le choix des arbustes et le respect des distances de plantation sont des données beaucoup mieux prises en compte en amont à la conception puis lors de la réalisation des nouveaux aménagements évitant des tailles inutiles.

> Vers un parc d'éclairage public moins énergivore

La commune réhabilite progressivement son parc d'éclairage vieillissant, consciente des impacts de la lumière artificielle qui perturbent les comportements, les rythmes biologiques et les fonctions physiologiques des organismes vivants.

Ce dernier est remplacé par un système de lampes LED moins énergivores et plus directionnelles, limitant la pollution lumineuse. La consommation énergétique s'en trouve modifiée puisqu'une LED suppose la baisse de 50% de la puissance consommée.

Ainsi, depuis 2015, sur un total de 680 points lumineux, la commune a procédé au remplacement de 79 lanternes vétustes. De plus, 28 points lumineux supplémentaires ont été placés au gré des nouveaux aménagements de lotissements, zones d'activité ou cheminement piétons.

Deux mâts solaires, avec variation d'intensité, ont été mis en place sur une zone hors agglomération très circulée « le Visclen ». Ces mâts ont également été ajoutés afin d'assurer la sécurité des enfants utilisant les transports scolaires.

> Des actions en faveur de la biodiversité

La biodiversité urbaine est soumise à une forte pression anthropique et ne présentera jamais la richesse en espèces que l'on peut trouver sur des sites naturels.

Les contraintes sont nombreuses : l'éclairage artificiel, la fragmentation des milieux, l'accès à la nourriture....

Cependant, **en façonnant les paysages, les jardiniers de la commune donnent un coup de pouce à la biodiversité.** C'est l'orientation qui est donnée depuis quelques années maintenant. Les exemples ci-après montrent comment la commune accompagne Dame Nature.

Lotissement de la Madeleine

Suite à la chute de plusieurs pins dans le lotissement de la Madeleine, une partie du bois restant, après avoir débité, a servi à faire des abris pour la faune locale. Un affichage expliquant la démarche accompagne l'installation.



Tonte différenciée

Le programme de tonte différenciée est maintenu sur la plupart des espaces à gérer. Il permet le développement de la flore locale, marguerites et rumex à Lann er Burgo, boutons d'or et bugles sur les espaces de tontes du Parc de Ty Kreiz Ker, et d'abriter la micro faune nécessaire au bon équilibre de ces espaces.



Sous-Bois de la route de Vannes

Des cheminements ont été aménagés dans les sous-bois de l'entrée de la route de Vannes. Le vieux bois, des tailles de nettoyage, a été conservé pour faire de petites cordes qui soulignent le tracé du chemin et permet d'accueillir la micro faune.

Les vieux troncs au sol ont aussi été disposés en bord du chemin pour mieux le délimiter. Les jacinthes des bois, digitales et stellaires colonisent peu à peu l'ensemble de l'espace.





> Eco-pâturage : des moutons pour entretenir des aménagements urbains

Disposant d'un nombre de parcelles important permettant la pratique de l'éco-pâturage, la commune s'est vivement intéressée à cette activité ancestrale abandonnée mais faisant un retour en milieu urbain. Les objectifs fixés, par le service des Espaces Verts, sont les suivant :

- > Entretien des zones difficilement accessibles et valoriser des espaces « perdus » pour le public : bassins d'orages, espaces délaissés...
- > Entretien des zones potentiellement dangereuses, fortes pentes (le Lotissement Victor Hugo est un exemple ...)
- > Préserver les espaces où la flore est intéressante, comme autour des Services Techniques, permettant également aux ruchers de la commune d'accéder à une flore naturelle sans traitements
- > Apporter du lien social dans les lotissements, des lieux de rencontres autour des pâtures, un itinéraire de promenade pour les enfants ou les aînés, comme pour le bassin d'orage et la parcelle près de l'EHPAD...
- > Limiter les entretiens récurrents et coûteux sur des espaces purement utilitaires, tout en réduisant l'utilisation des machines
- > Fermer certains espaces communaux où le risque de contacts avec des chenilles processionnaires est avéré, comme au bas du boulevard du stade (espace planté de pins avec des nids difficilement identifiables ou à l'arrière du quartier de Kermorio)
- > Fermer au public et sécuriser les espaces communaux où sont installées les ruches communales, à l'arrière des Services Techniques

Une première parcelle d'environ 3 000 m², près de l'EHPAD de la commune, a été clôturée lors d'une journée bénévole, le mardi 22 mai 2019. Cette parcelle est composée du bassin d'orage du lotissement et d'une parcelle attenante entourée de talus qui apportera l'ombre nécessaire aux animaux.

Cet emplacement a été ciblé pour ce démarrage d'éco-pâturage afin de favoriser les liens entre les résidents de l'EHPAD et les riverains du quartier, lors de promenades autour de l'enclos.

La commune a fait appel à un prestataire, Berger du Golfe du Morbihan, qui travaille avec les techniques d'Agriculture Biologique pour les soins apportés aux moutons. Il propose, en accord avec le service, une rotation des pâturages optimale dans le but de préserver au mieux la flore spontanée.

Deux autres moutons qui appartiennent à l'EHPAD ont été provisoirement mis au niveau du bassin d'orage du complexe sportif « le QG ». Ils trouvent l'abondance d'une pâture sauvage en attendant que leur terrain se ré-enherbe.

Une parcelle supplémentaire, où se situent les ruches dans l'enceinte des Services Techniques, va être bientôt clôturée. Elle permettra une rotation du pâturage. Réserver cet espace à de l'éco-pâturage permettra, de plus, de limiter les risques de piqûres d'abeilles pour le personnel et les utilisateurs de cette parcelle. Il sera envisagé de faire un ex-clos autour des ruches pour les protéger d'éventuels renversement par des bousculades de moutons.

Les premiers beaux jours ont laissé place à l'arrivée de moutons dont la mission sera de maintenir la biodiversité et d'entretenir ces espaces de manière naturelle et écologique.



Action citoyenne #4 - mai 2019 - Délimitation de la parcelle pour les moutons



Le choix d'une race rustique et locale

Le mouton « Landes de Bretagne » peuplait les côtes depuis l'Aquitaine jusqu'à la Hollande ainsi que les côtes anglaises. Il a échappé aux croisements avec les moutons flamands ou anglais. Cette population se disperse sur toute la Bretagne et disparaît presque jusqu'aux années 1980 où des enseignants de l'Ecole Nationale

Vétérinaire de Nantes, sous la direction du Professeur Bernard Denis, repèrent et s'intéressent à un petit troupeau vivant à l'état de relique en Brière.

Le « Landes de Bretagne » est un mouton d'une solide rusticité, c'est un bon herbager. L'agnelage est facile et les agneaux sont résistants.

Extrait du site de l'association de sauvegarde · Denved Ar Vro



Les simples du Parc de Ti kreiz Ker

Les jacinthes des bois, les primevères, les boutons d'or et les fraisiers sauvages colonisent le chemin des roses dans le Parc de Ti Kreiz Ker au printemps. De fin mai à juin, les roses reprennent la fleuraison du lieu.

Les lierres

Le lierre panaché de la Maison des Associations, planté il y a 20 ans, héberge une flopée d'oiseaux qui font leurs nids au printemps et animent le parvis de la bibliothèque. Des chauve-souris y ont également élu domicile. La taille de réduction, au niveau de la toiture, et en épaisseur est faite en dehors de l'activité de nidification.

D'autres lierres sont conservés sur les vieux murs avec juste une taille de contenance au besoin. Les lierres qui grimpent, sur les arbres des talus bocagers, sont aussi conservés tant qu'ils ne surplombent pas complètement ceux-ci.



La lutte dirigée...

< **Contre les frelons asiatiques**

Un nid bien installé contient 250 reines.

La tendance est à la baisse comme le démontre le tableau ci-dessous :



Année	Nids détruits au printemps	Nids repérés à l'automne
2016	42	22
2017	22	10
2018	29	6

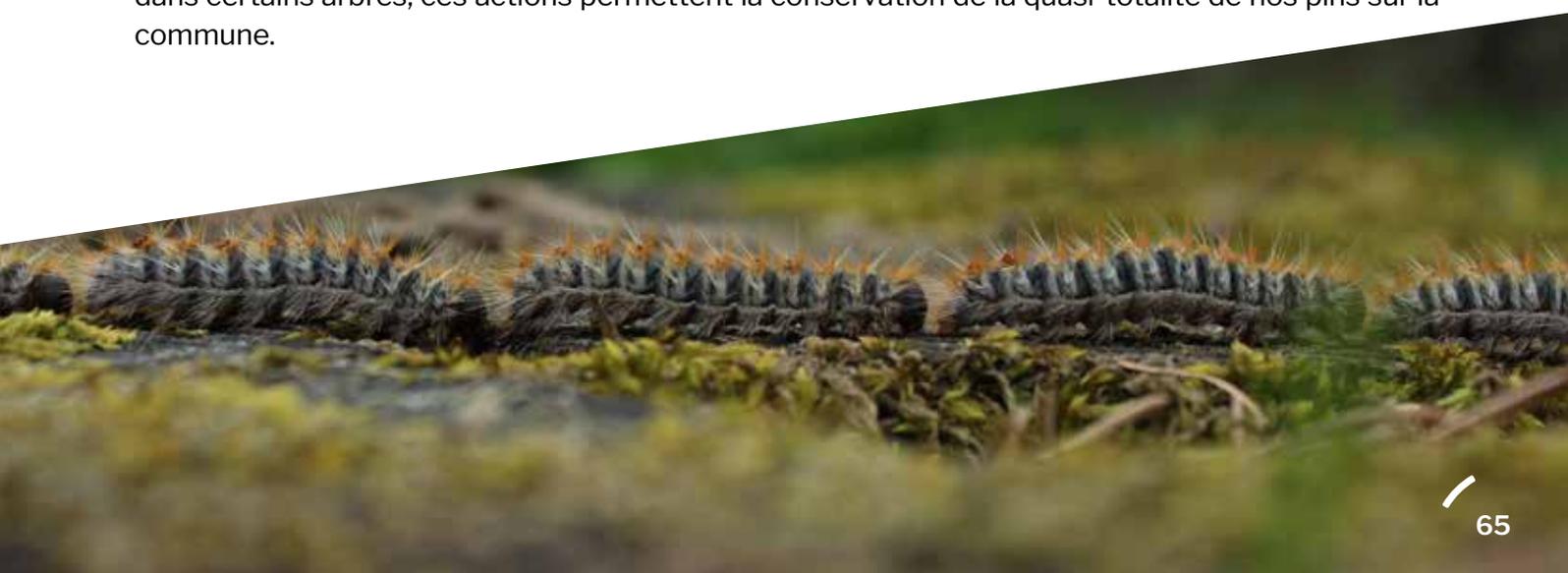
Les experts ont remarqué que les abeilles arrivent à s'organiser en cas d'intrusion dans la ruche d'un frelon, elles l'entourent et l'étouffent.

Cependant, il faut rester vigilant, le frelon s'étant bien adapté à notre climat (cache moineaux, cheminée...). Les communes se sont globalement bien mobilisées pour relayer la campagne lancée par la FREDON.

< **Contre les chenilles processionnaires**

Des pièges à chenilles processionnaires ont été installés sur plusieurs pins de la cité de Kermorio, notamment sur les arbres de l'aire de jeux et les pins difficilement accessibles avec une nacelle et présentant de nombreux nids sur le même arbre. Pièges de type Procerex, les sacs de récupération des chenilles ont été remplacés en janvier 2019.

Les nids, accessibles avec une nacelle, sont coupés puis brûlés. Même s'il reste des nids peu visibles dans certains arbres, ces actions permettent la conservation de la quasi-totalité de nos pins sur la commune.





> L'installation de ruches



Comme beaucoup de communes, Grand-Champ s'est intéressée à l'installation de ruches sur la commune **afin de participer à la sauvegarde de l'abeille locale et agir pour la biodiversité**. L'implication de M. Patrick CAINJO, élu en charge de l'agriculture et de la ruralité, a été déterminante.

En tant qu'agriculteur, il connaît mieux que quiconque la nécessité de ces insectes pour la pollinisation des espèces à fleurs. Pour installer des ruches sur la commune, il s'est rapproché de M. Denis JAN, apiculteur amateur grégamiste, pour des conseils notamment sur le lieu d'implantation et sur la réglementation.

4 ruches ont ainsi été achetées par le biais de l'intercommunalité à la fin de l'été 2017. Puis, 2 essaims ont été implantés au printemps 2018, complétés par 2 autres essaims attrapés sur Grand-Champ. Suite à une division courant mai, la commune dispose aujourd'hui de 5 ruches dont 2 disposées au Jardin Partagé et 3 sur le site des services techniques.

Une première récolte de 10 kg de miel a été réalisée en août 2018. **Les pots de miel sont offerts à l'occasion de cérémonies, de mariages, de parrainages civils ou aux nouveaux arrivants.**

Depuis, Patrick mène des actions pédagogiques avec Denis, le « professeur des abeilles ». Il est nécessaire de se familiariser à la présence des abeilles sur le territoire communal et de faire découvrir leur rôle et leur mode d'organisation, très structuré, par des réunions de découverte tous les quinze jours à la Parcelle. Les premières rencontres ont également eu lieu avec les écoles primaires pour sensibiliser dès le plus jeune âge.

La récolte de 2019 démarre bien avec 40 kg en mai grâce à 4 des ruches. Il s'agit de miel de colza, il est plus doux au goût mais cristallise très vite, d'où une récolte rapide.

Une nouvelle récolte de miel sera organisée en août prochain : un miel multi-fleurs à la texture très certainement plus liquide qui dégagera des effluves aromatiques de fleurs butinées par les abeilles dans un rayon de 3 km, donc issues de fleurs des espaces verts de la commune ou des champs aux alentours.

Comme tout élevage, la ruche nécessite une surveillance régulière de la santé des colonies d'abeilles. Au printemps, la vie des ruches reprend avec la pose de hausses pour le miel. Un traitement contre le varroa en septembre est souvent nécessaire, et l'hiver il faut s'assurer qu'elles disposent de réserves de nourriture. Le relais est assuré par les services de la commune et notamment le service civique qui intervient au Jardin Partagé.

2- Vers des espaces publics qualitatifs

> Des actions en faveur de la qualité des espaces publics

Modalités de la commune

L'entretien de la commune se fait de concert avec les équipes voirie de la commune.

C'est ainsi que, depuis de longue date, la commune investit et améliore le cadre de vie par l'utilisation du balayage mécanique de voirie et le désherbage thermique.

Selon un programme de nettoyage, repris et reporté sur plan, il est effectué en prestation avec un accompagnement de nos équipes.

Le désherbage et le nettoyage des axes routiers est réalisé une fois par mois par une balayeuse aspiratrice mécanique. Deux parcours ont été déterminés et permettent d'alterner les actions chaque mois en laissant un cœur de bourg systématiquement propre.



Parcours 1



Parcours 2

Des actions sont également effectuées en régie :

> le nettoyage du cœur de bourg, en insistant sur les lieux importants (abords des écoles, de la maison de l'enfance, du city park), avec un passage deux fois par semaine

> un désherbage manuel et des têtes de bordures (outils manuels et débroussailleuses, aspirateur de voirie auto tracté, désherbeuse autotractée)

> Un désherbage des zones d'accès restreintes ou à risques de bris de glaces (outils manuels, brûleurs)



À cela, des actions complémentaires sont également menées :

> Le remplacement progressif des surfaces de voirie jointées ou meubles (dallage, stabilisé...) par des surfaces solides (enrobé, béton désactivé...), naturelles (gazon...) ou natur'sol (sable lié, fabriqué par la carrière située sur la commune de Grand-Champ)

> L'intervention anti-tag sur domaine public ou les bâtiments pour la remise en état

> la gestion des déchets : une collecte des corbeilles est effectuée deux fois par semaine les lundi et vendredi dans le centre bourg

> l'entretien du sanitaire public automatisé, mis en place en 2017

Du mobilier urbain adapté

Au quartier de la Madeleine, des bancs en matériaux 100 % recyclés, issu du tri sélectif ménager, ont été installés près de l'aire de jeux. Ils sont imputrescibles, résistant aux chocs et ne demandent pas d'entretien. **Leur aspect visuel rappelle celui du bois. Ils se fondent bien dans le paysage.** D'autres mobiliers urbains ont été mis en place devant le terrain de tennis et l'aire de repos de Kerovel.



Une accessibilité programmée et adaptée à son environnement

La commune de Grand-Champ a une longue histoire d'accueil et de développement de nombreuses structures orientées autour du handicap (enfants, adultes, travailleurs...). Dotée de sept établissements d'accompagnement des personnes en situation de handicap (enfants et adultes), **elle met en place, au cœur de la citoyenneté et des projets à venir, cette dimension d'intégration de la différence.**



Pour marquer cet engagement, la commune a créé son label « Handicap et solidarité » qui vise à rendre visible l'ensemble des actions communales, associatives, collectives favorisant l'intégration des personnes en situation de handicap et à développer les solidarités entre les citoyens.

Ainsi, au cours de ces trois dernières années, la commune a déjà consacré 202 440 € de son budget à la création de parkings, de rampes d'adaptation, de portes et d'accès aux équipements publics qui s'intègrent parfaitement dans leur cadre et leur environnement paysager.

La gestion raisonnée de la pollution visuelle

Depuis 2016, la municipalité, **afin de préserver le paysage et favoriser une signalétique publicitaire de qualité sans effets sur la visibilité routière**, a procédé à la mise en place d'un règlement d'affichage.

Pour valoriser et promouvoir les actions associatives, la commune a mis en place des emplacements d'affichages autorisés tels que des supports à banderoles ou des panneaux d'affichage de différents formats.

Aussi, toute publicité et tout affichage sont interdits en dehors des espaces prévus à cet effet. Ce règlement, depuis sa mise en place, a permis d'éviter les affichages sauvages sur les candélabres, les poteaux de signalisation, ou sur les arbres.





Le quartier des Garennes

La commune a conduit une opération d'aménagement, au « Quartier des Garennes », qui comportera à terme 110 logements ainsi qu'un important équipement médico-social réalisé par l'EPSMS de la Vallée du Loch et une moyenne surface de bricolage à enseigne BRICO PRO.

Chacun des trois maîtres d'ouvrage (Commune, EPSMS, BRICO PRO) est soumis à l'application de la loi sur l'eau et à l'obligation qui en découle de tamponner les eaux de pluies avant le rejet dans le milieu naturel.

Dans un souci de bonne gestion de l'espace et d'optimisation des investissements, les trois partenaires ont décidé de mutualiser l'ouvrage de régulation qui permet de gérer 6,1 ha de surface collectée. La commune assure la réalisation de l'ouvrage (acquisitions foncières, études techniques et réglementaires, travaux).

Pour ce faire, elle s'est entourée du bureau d'études ARTOPIA avec, comme exigence, la réalisation d'un ouvrage technique de régulation des eaux pluviales esthétique et bien intégré dans son environnement naturel.

La réalisation est à la hauteur des attentes en matière de qualité des équipements publics.





La ZA de Lann Guinet

Gérée par Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, la ZA de Lann Guinet est labellisée Bretagne Qualiparc.

Ce label régional vise à **promouvoir les espaces économiques afin d'accueillir les entreprises dans les meilleures conditions**. Pour y parvenir, un référentiel propose des réponses adaptées au contexte local, aux ambitions du maître d'ouvrage et au type de projet, afin de permettre une intégration optimale de la zone d'activités dans son environnement.

Une signalétique chartée, des aménagements paysagers qualitatifs et respectueux de leur contexte ont ainsi été réalisés tenant compte de l'existant, notamment de la frange boisée et des entreprises implantées ou à venir s'installer. **Par l'ensemble de ces aménagements, cette Zone économique s'intègre parfaitement à l'entrée de la commune.**





À retenir !

- > Une commune responsable, respectueuse de son environnement
- > Le bannissement des intrants chimiques, pesticides et engrais
- > Une végétation variée et diversifiée
- > Le respect et la préservation de la faune sauvage
- > Des agents impliqués et force de propositions pour tester de nouvelles méthodes de travail
- > Des élus mobilisés et mobilisateurs qui mettent la « main à la pâte »

Journée citoyenne. Appel aux bénévoles

Publié le 10 mai 2019 à 19h21 VOIR LES COMMENTAIRES



André Rosnharo en visite sur le site de la carrière CMGO qui utilise des moutons comme « tondeuses écologiques ».

La municipalité de Grand-Champ a un objectif d'écopâturage pour entretenir les espaces verts difficilement accessibles sur la commune. Les élus s'inspirent de ce qui se fait déjà à la carrière CMGO qui entretient avec treize moutons les abords du site. « La question qui se pose est de savoir si ces moutons seront en gestion interne ou déléguée à un agriculteur », explique André Rosnharo, élu. En attendant, le 22 mai, une quatrième journée d'action citoyenne est prévue, cette fois-ci pour clôturer le terrain situé à proximité immédiate de l'Ehpad résidence de Lanvaux. « Nous avons besoin de bénévoles pour clôturer 1 500 m² qui accueilleront quatre à cinq moutons. Ce sera un lieu de balade, les personnes âgées et les familles pourront venir voir les moutons en se promenant », indique l'élu.

Repas offert

Les bénévoles qui viendront donner un coup de main mercredi 22 mai sont attendus à partir de 9 h à côté de l'Ehpad, route de Baud. Le repas du midi sera offert, il est donc demandé, si possible, de s'inscrire auprès de la mairie au 02 97 66 77 11 pour prévoir le nombre de déjeuner ou le barbecue en fonction du temps.

Le Télégramme
10 mai 2019

Grégam : un rhododendron unique au monde

Un spécimen unique au monde de rhododendron portera désormais le nom de Grégam. C'est l'expert Marc Colombel qui l'a créé spécialement pour Grand-Champ.



Les principaux acteurs ont baptisé le rhododendron Grégam.

La Gazette du Morbihan
17 mai 2019

La commune de Grand-Champ vient de s'offrir un... rhododendron. Un spécimen unique au monde qui sera prochainement inscrit au registre de la Royal Horticultural Society, située près de Londres. L'organisme qui consigne le nom de toutes les nouvelles variétés de plantes au niveau mondial.

Un rhododendron baptisé Grégam, fruit du travail en hybridation de l'expert mondial en rhododendron, le Breton Marc Colombel qui entretient des liens étroits avec l'association grégamiste, Balades et Jardins que préside Brighid Goulet-Diskin, dit « Bidou » et qui réuni pas moins de cent trente passionnés.

6 ans de travail

Et dire qu'il aura fallu six ans pour en arriver à un tel résultat. « L'an dernier, nous étions pratiquement proches de la perfection mais pour l'obtenteur (Marc Colombel), ce n'était pas tout à fait cela au niveau de la couleur », explique André Rosnharo, l'adjoint chargé de l'événement qui devait mettre en lumière le rhododendron Grégam, samedi, à l'occasion de son baptême.

Sans compter que les conditions météorologiques, avec le gel, avaient eu raison d'un avènement qui allait finalement être repoussé d'un an. Mais cette année, c'est le bon ! « Il a de superbes fleurs qui sont comme posées sur les feuilles. L'épaisseur des pétales est bluffante. Le port de l'arbuste est remarquable, il a vraiment une belle allure », lâche Bidou, euphorique !

Le seul en France !

En fait, ce rhododendron est surtout unique parce qu'il s'agit du premier rhododendron tétraploïde qui va être officiellement enregistré en France auprès de la Royal Horticultural Society.

Tétraploïde, c'est-à-dire qui a quatre stocks de chromosomes au lieu de deux. Il faut aussi savoir que ses deux « parents » viennent des États-Unis.

C'est Bidou, désignée marraine du rhododendron Grégam et le parrain Christian Hays, lui-même membre de l'association, historien local qui a fait le lien avec Marc Colombel, qui vont se charger d'envoyer la description. « Nous devons répondre à un questionnaire des plus pré-

cis permettant de bien décrire le spécimen : sa forme, la couleur de la fleur, la longueur de la corolle, la forme et la taille des feuilles, la taille du plan, ainsi que les dates de suivi des travaux de l'obtenteur », indique Christian Hays. Une véritable photographie génétique qui permet de dissocier toutes les variétés et d'établir la singularité de la plante.

« L'enregistrement est l'aboutissement du travail de l'hybrideur et, par cette sorte de fiche d'état civil, le rhododendron obtient une reconnaissance internationale qui est du plus grand intérêt pour les hybridations futures. »

Vers une troisième fleur

Alors autant dire que le premier (et le dernier) né de la collection Grégam est bichonné comme jamais depuis qu'il est arrivé sur le territoire communal. Notamment par l'équipe des espaces verts, dirigée par Pierrick Le Meudec, qui veille quotidiennement sur son état.

Dans un premier temps et jusque la fin de l'année, le spécimen va rester dans son bac

en plastique. « Peut-être pour pouvoir le présenter à tous les Grégamistes en le faisant circuler dans toute la commune ».

Avant d'être mis en terre, dans le parc du Ty Kreiz Ker où il symbolisera à lui seul, la beauté d'un fleurissement qui se veut exceptionnel à Grand-Champ.

Car comme l'indique le maire, Yves Bleunven : « Il ne s'agit pas ici de faire un coup médiatique. Notre ambition est d'améliorer notre travail en matière de cadre de vie et de fleurissement en essayant d'obtenir une troisième Fleur ».

Pas question non plus, de s'en servir à des fins commerciales.

« On pourra toujours tenter de faire des semis ou des greffes mais jamais, nous ne pourrons reproduire l'arbuste à l'identique », lâche Bidou.

Non, le rhododendron Grégam restera à jamais unique. Et c'est tout ce qui fait son charme.

Gilles Queffelec
avec Patricia Madec
(correspondante).

Grand-Champ

Six nouvelles brebis Landes de Bretagne en pâture

Toute l'équipe des espaces verts grégamiste, et André Rosnarho, conseiller municipal, référent animations, se sont retrouvés, vendredi matin, sur le site situé entre l'Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et le quartier Vincent Van Gogh, pour accueillir, les six brebis Landes de Bretagne, amenées par la société Ecopâturage du Golfe.

« Ce site de 2000 m² a été clôturé lors d'une matinée écocitoyenne, par des bénévoles. Il permettra aux personnes âgées et aux enfants du quartier de s'y promener », explique André Rosnarho.

Un test similaire a été mené à la Carrière, où huit Landes de Bretagne sont déjà en pâture.

« C'est une première dans le bourg, d'autres suivront sûrement. »

Dans le cadre du zéro phyto et de l'agenda 21, les brebis sont une aide complémentaire et précieuse pour l'équipe des espaces verts dirigée



Les six brebis Landes de Bretagne sont arrivées, vendredi matin.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

par Pierrick Le Meudec. « Nous aurons juste à surveiller si elles se portent bien. Pour le reste, tout est pris en charge par la société Ecopâturage. »

Ouest France

8 juin 2019

La Gazette du Morbihan 7 juin 2019

Denis, Patrick et Gérard, apiculteurs amateurs

Denis Jan, Patrick Cainjo et Gérard Mahé se sont lancés dans l'apiculture. Ils proposent des sessions de découverte au jardin partagé tous les quinze jours.

Denis Jan pratique l'apiculture depuis cinq ans. « J'ai toujours été intéressé par l'apiculture. Il y a cinq ans, on m'a offert ma première ruche, c'est ainsi que j'ai commencé ». Gérard Mahé, retraité sapeur-pompier volontaire sur la commune, vient de démarrer cette activité, cette année. « J'ai trouvé un essaim d'abeilles, et c'est comme ça que je m'y suis intéressé. Les abeilles, c'est la vie ». Quant à Patrick Cainjo, conseiller municipal, lui-aussi amateur depuis un an et demi, a installé ses premières ruches en 2 017. « C'est ma sœur qui m'a incité à me lancer. Elle possède des ruches ».

Denis, Patrick et Gérard aiment le contact avec la nature, travailler dehors, être au contact de la ruche et l'odeur du miel. Tous les trois ont appris sur le tas avec d'autres apiculteurs, dans les livres et sur internet sur la vie des abeilles. « C'est une passion de suivre les abeilles tout au long de l'année, c'est la vie. C'est une bonne action de protéger les abeilles, de les élever et les faire reproduire ».

Deux ruches au jardin partagé

La commune possède deux ruches au jardin partagé et quatre ruches aux services techniques. Les visites des ruches ont lieu une fois par semaine au printemps comme en été. Cette activité hebdomadaire s'est rapidement transformée en passion pour ces trois personnes. Sur la parcelle, il y a beaucoup d'intérêt porté à l'apiculture. Déjà, quelques personnes s'y intéressent vraiment et de-



Patrick Cainjo, Gérard Mahé et Denis Jan

mandent des conseils pour s'y mettre elles-aussi. Il s'agit, par ailleurs, pour elles d'une activité ludique, à réaliser entre plusieurs personnes. « On se donne des conseils au jardin partagé. On se partage les idées ».

Dès février, il faut vérifier que les abeilles sont en bonne santé. Si les stocks de leur nourriture sont insuffisants, il faut les stimuler en les nourrissant, pour mettre la reine en ponte à la deuxième quinzaine de février. « On vérifie l'intérieur des ruches en changeant quelques cadres, s'ils sont en mauvais état. On surveille les couvains qui évoluent. Le couvain est l'ensemble des œufs, larves et nymphes, protégés par les nourrices (ouvrières d'abeilles). Il est généralement situé au centre de la ruche. Lorsque les ruches sont pleines d'abeilles, on pose des hausses d'un étage pour que les abeilles

puissent y déposer le miel ».

40 kg de miel

Cette année, il y a eu environ 40 kg de miel à la première récolte. L'année dernière, (la première année), il y avait eu 10 kg de miel. « C'est un bon rendement avec quatre ruches, entre celles situées au jardin partagé et celles situées aux services techniques. La récolte a surtout bien donné aux services techniques. La première récolte est issue de la fleur de colza, un miel qui se cristallise vite. Il a fallu le ramasser assez rapidement. ». Cette année, contrairement à l'année dernière, ces apiculteurs amateurs constatent une baisse de mortalité. « Nous constatons que les gens sont plus sensibilisés maintenant par la nature. Il y a davantage de plantes et de fleurs sauvages, notamment sur les talus ». La deuxième

récolte aura lieu à la fin août. Il faudra suivre la progression de chaque ruche, et poser des hausses aux moments voulus. L'objectif étant de développer le cheptel. « On accepte des propositions d'essaims. Il faut contacter la mairie ».

Toutes les deux semaines

Après la deuxième récolte, à la fin août, il y a des naissances qui vont hiverner. Il faut les laisser tranquilles, il n'y a plus de surveillance. L'hiver, les abeilles sont plus ou moins en hibernation, elles ne travaillent pas, mais restent à l'intérieur en grappe. « Pour aider à la survie des abeilles à la fin août, on applique des traitements à lutter contre le varroa. Ce parasite qui est un acarien, se colle sur le corps des abeilles pour se nourrir de leur hémolymphe, ce qui épuise les abeilles ».

Les sessions de découverte, ouvertes au public ont démarré à la Parcelle. Elles ont lieu toutes les deux semaines, (semaines impaires), à partir de 18 h 30, sur une durée d'environ une heure. Les visiteurs accueillis par Denis, Patrick et Gérard, ont la possibilité d'approcher les ruches. Il y a trois tenues à disposition. C'est également un lieu de pédagogie pour les enfants des écoles de Grand-Champ. Les élèves de petite section II et de moyenne section de l'école Sainte-Marie ont été les premiers accueillis, par Patrick Cainjo, au jardin partagé pour y découvrir les deux ruches et les abeilles. Une occasion pour les jeunes enfants de déguster le miel de colza fraîchement récolté.

PROPOSITION DE CIRCUIT DE VISITE

Route de Baud

- . Site des services techniques : projet de serre éco-pâturage
- . Ehpad / Lotissement Van Gogh
- . Outil en main



Allée de Penhoët

- . Alignement remarquable privé sur voie communale

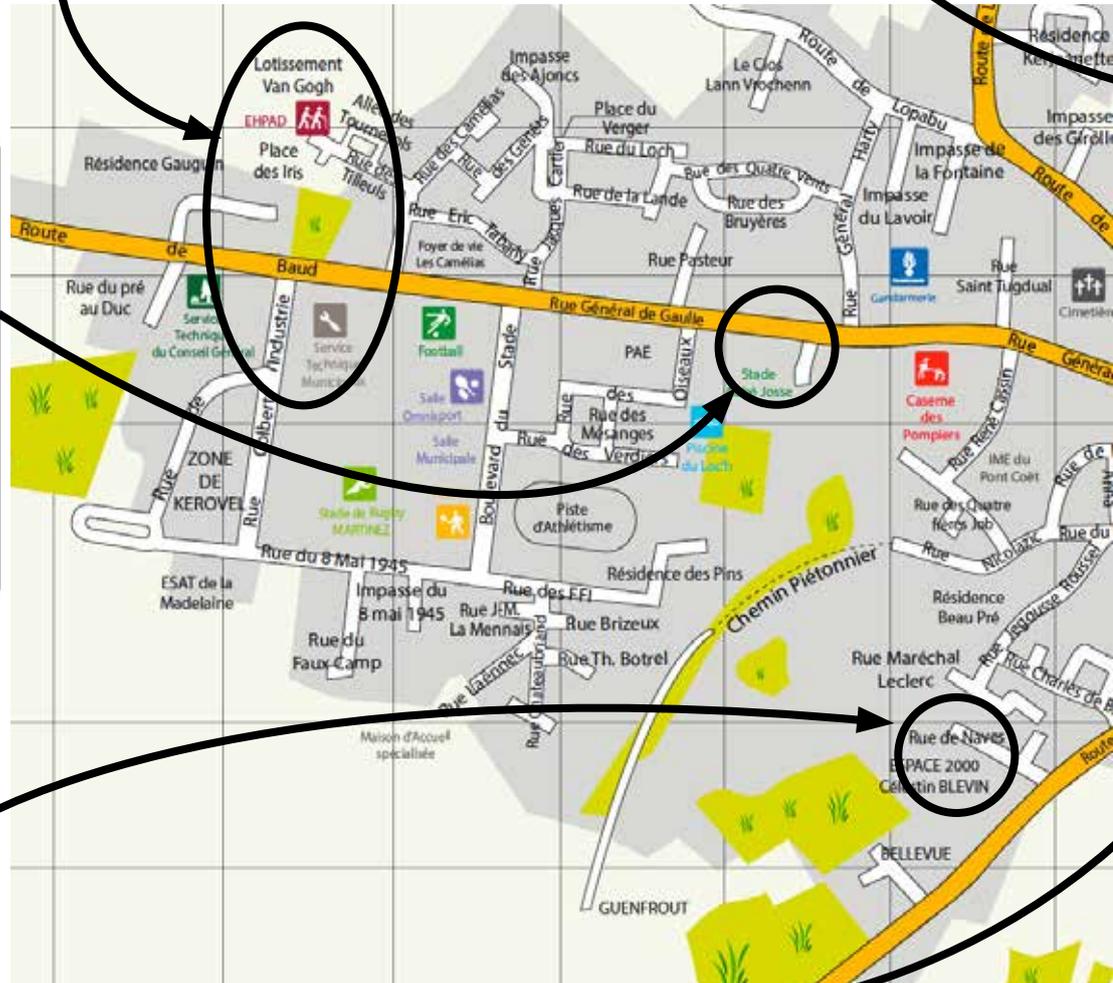


Rue Général de Gaulle - Route de Baud

- . Alignement d'arbres
- . Complexe sportif
- . Camping car Park



Espace 2000 Célestin Blévin



Parc Ti Kreiz Ker

- . Parc
- . Parcours photographique
- . Potagers scolaires
- . Exposition des arbres remarquables
- . Esplanade du bureau d'informations touristiques



Place de l'Église



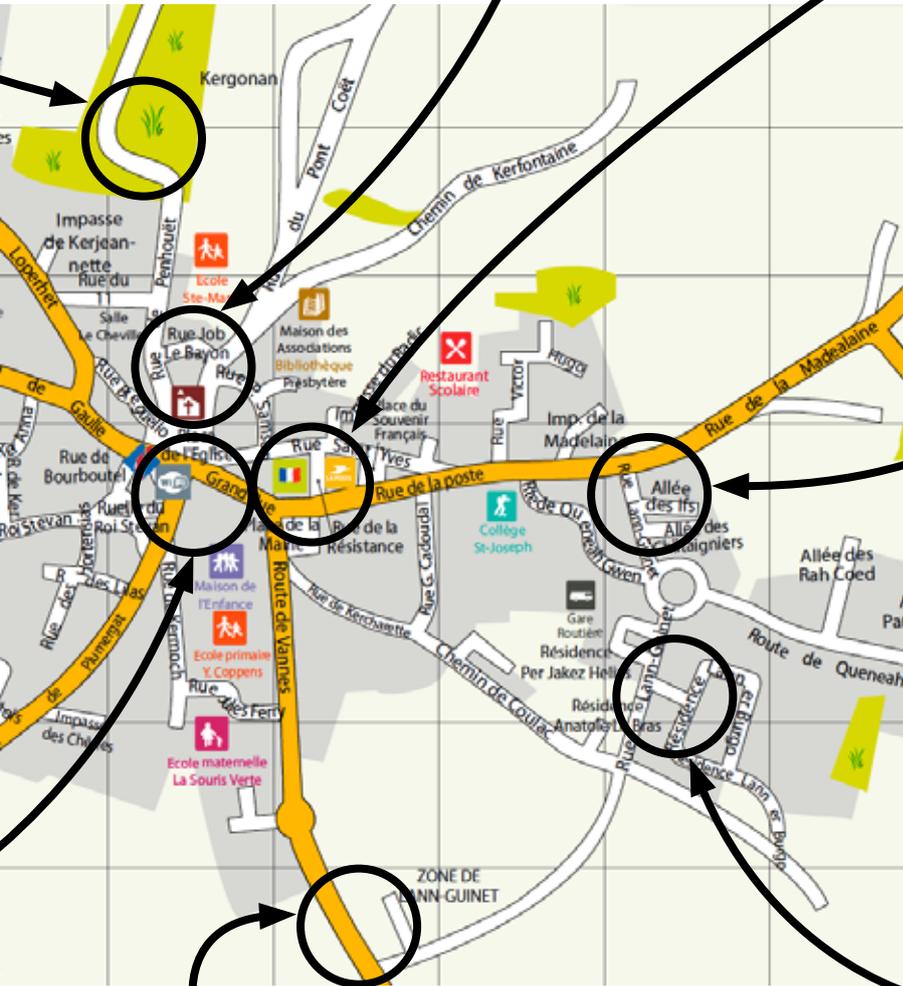
- . Place de l'Église
- . Rue Job Le Bayon
- Via le cheminement Jo. Le Cheviller
- . Parking du 11 novembre
- . Rue de Breguello



Place de la Mairie



- . Place de la Mairie
- . Les abords de la Chapelle St Yves
- . La « Parcelle »



Lotissement La Madeleine



Lann er Burgo

- . Le QG complexe sportif
- . Eco-pâturage dans les bassins de rétention d'eau de pluie
- . Voirie



Route de Vannes



- . Aire de pique nique
- . Cheminement sous bois
- . Via la passerelle vers Lann guinet





Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



**Oser voir grand*

GRAND
CHAMP*